

LES VAISSEAUX MARCHANDS AMERICAINS SERONT ARMES

LA CHAMBRE, APRES UN DEBAT DE DIX HEURES, ADOPTE UN BILL A L'EFFET D'AUTORISER LE PRESIDENT D'ARMER LES VAISSEAUX MARCHANDS

ON VOTE UNE SOMME D'UN MILLION A CETTE FIN

Washington, 1er — Indigné par la révélation du complot de l'Allemagne pour s'unir le Japon et le Mexique dans une guerre contre les Etats-Unis, puis convaincu par la preuve officielle, le Congrès a renoncé, aujourd'hui, aux délais et à l'obstruction qui ont privé les efforts du président Wilson de l'autorité nécessaire pour faire face à la menace sous-marine.

Après un débat de dix heures et par une écrasante majorité, la Chambre a adopté un bill à l'effet de donner au Président le pouvoir d'armer les navires marchands et votant cent millions de dollars.

Le bill, cependant, ne renferme pas la concession de l'autorité de recourir aux "others instrumentalities" que le président désirait spécialement, et cela empêcherait l'assurance de guerre du gouvernement pour les navires à munitions, prohibition que le président n'approuve pas.

Quand le bill de la Chambre sera reçu au Sénat demain, le bill du Sénat que l'administration approuve, sera substitué et l'on croit qu'il sera finalement adopté par les deux chambres.

Il a été fait à la Maison Blanche, aujourd'hui, l'annonce officielle que l'administration appuyait le bill du Sénat en tous points, avec sa disposition de "others instrumentalities". Au Sénat, une tentative pour demander au président de dévoiler les sources d'information du gouvernement sur l'intrigue du Mexique et du Japon, a été rejetée après un vif et sensationnel débat. Le Sénat a simplement demandé un avis officiel de l'authenticité de la dépêche des instructions du ministre étranger allemand Zimmermann au ministre allemand von Eckhardt, à Mexico. Le président le transmettra immédiatement avec la déclaration qu'il ne serait pas de l'intérêt public de révéler plus de détails à ce sujet.

Les membres des deux chambres du Congrès, quelques-uns un peu sceptiques sur les stupéfiantes révélations de l'intrigue allemande, d'autres contents que ces révélations aient été exposées au Congrès et dans le pays, envisageant la situation avec des sentiments divers qui, à quelques exceptions près, se sont intensifiés dans le cours de la journée pour arriver à une décision d'appuyer le président.

Ceux des membres du Congrès classés dans la concession de l'autorité au président, dans la Chambre, qui combattaient la concession de l'autorité au président, sous prétexte que ce sera un pas vers la guerre, annonçant qu'ils voteront pour la neutralité armée, croyant que le fait d'armer le président pour protéger les droits américains pouvait être le moyen d'éviter la guerre.

Les sénateurs républicains qui ont ferraillé contre le bill de neutralité armée, non parce qu'ils la condamnaient, mais pour forcer une session supplémentaire du Congrès, se déclarent convaincus que la situation demande l'appui unanime du président.

Au Sénat, on a vu des sénateurs qui blâmaient le président dans sa manière d'agir avec l'Allemagne, sous prétexte que cela conduisait à la guerre, combattant des influences que les partisans du président déclaraient devoir embrasser ce dernier.

Avec l'authenticité des fameuses instructions Zimmermann maintenant officiellement établie au Sénat, et le bill de neutralité armée passé à la Chambre, on croit que demain la situation sera entrée dans une autre phase — la modification d'un bill de neutralité armée acceptable sous tous rapports.

La question d'une session supplémentaire du Congrès est encore indéfinie. Le président Wilson a dit aujourd'hui qu'il n'avait pas l'intention d'en convoquer une.

LES JOURNAUX ANGLAIS ET LE COMLOT ALLEMAND

Les journaux de Londres traitent le complot allemand contre les Etats-Unis de friponnerie et d'idiotisme. — Nul doute que les membres du Congrès n'hésiteront pas à accorder les pouvoirs que demande le président.

RIEN A CRAINDRE DU COTE DE JAPON

Londres, 2 mars — Les journaux de Londres consacrent de grands espaces à commenter le complot de l'Allemagne que l'on vient de dévoiler aux Etats-Unis.

Le "Daily Chronicle" pense que la tentative de l'Allemagne auprès du Mexique est bien au niveau de ses autres menées odieuses depuis le début des hostilités, mais ajoute le journal, il est rare qu'un tel document soit rendu public à une heure aussi critique.

"Cette découverte devrait éclaircir l'atmosphère. Elle révèle le récent discours du chancelier impérial allemand au Reichstag comme une pièce de parfaite hypocrisie et elle devrait faire comprendre à tous les membres du Congrès américain qui ont à cœur les intérêts des Etats-Unis, que ces intérêts sont en réel péril et que la situation ne permet pas de tergiversations.

"La guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne semble être rendue inévitable et le problème qui surgit maintenant, ce n'est pas le moyen de l'éviter, mais bien de la surmonter. Telle est l'opinion de la nation américaine, et nous serions surpris si la Chambre des Représentants n'agissait pas suivant cette opinion. Le ferait-il que cela ne changerait pas beaucoup la situation et le président Wilson, si les circonstances l'obligent, peut passer outre. Le président a tout le sentiment de la nation américaine pour lui."

Le "Daily Telegraph" déclare qu'à part la déclaration du sénateur Swanson, concernant l'authenticité des révélations allemandes, on peut difficilement croire à l'existence d'un tel mélange de friponnerie et d'idiotisme qu'il décrit aussi comme le dernier coup de la guerre de l'Allemagne.

Le journal pense aussi que le Japon répondra à cet incident par une déclaration qui, une fois pour toutes, convaincra le peuple américain qu'il n'a pas plus de raison de craindre le Japon que les dominions anglais dans le Pacifique n'en ont."

POURQUOI NE PAS FAIRE UNE ALLIANCE AVEC LE CANADA?

Le "New York Herald" fait cette suggestion aux autorités américaines

New-York, 1er. — Pour combattre l'objection de ceux qui s'opposent à des "alliances embrouillées" avec les nations européennes, un écrivain dans le "New-York Herald" dit aujourd'hui:

"Si les Etats-Unis ne veulent pas s'allier à une nation européenne dans une guerre contre l'Allemagne, pourquoi ne font-ils pas une alliance avec le Canada, un pays aussi américain qu'eux? Voici un pays, le Canada, petit en population, mais grand comme pays, grand comme intrépidité et courage; un pays qui, avec une population à peu près égale à celle de l'état de New-York, s'est levé à la première insulte de l'Allemagne, et mis sur l'ennemi une poigne de bouledogue et n'a cessé de le harceler depuis."

L'ALLEMAGNE SE SEPARA DU MONDE CIVILISE

Le coulage du "Laconia" n'est, avec moins d'horreur, que le pendant de l'affaire du "Lusitania"

Paris, 28 février — Le "Temps" écrit qu'en demandant au Sénat les pouvoirs nécessaires en vue de la protection de la vie et des biens des citoyens américains, M. Wilson a voulu que le commerce pût reprendre son cours normal sans être soumis au bon vouloir de l'Allemagne.

"C'est, dit-il, un sentiment que partagent tous les citoyens de l'Union, chez lesquels les réveries pacifistes ou l'influence de leur origine allemande n'ont pas altéré le libre arbitre et les notions de dignité nationale."

"Les mesures de protection demandées au Congrès constituent une étape nouvelle qui rapproche encore l'Amérique du bord de la guerre. Comme le 4 février dernier, lorsqu'il annonçait la remise de ses passe-ports au comte Bernstorff, le président est en droit de dire: "Je ne puis rien faire de moins". Et on peut être assuré que, sur le chemin de la guerre, il ne cessera point de faire les pas plus mesurés et plus lents que lui permettra la défense des principes qu'il a proclamés."

"Aujourd'hui même, le chancelier Bethmann-Hollweg doit faire des déclarations sur la guerre sous-marine. Cette circonstance peut ne pas être étrangère à la date choisie par M. Wilson pour son nouveau message au Congrès. Le président souhaite que ce dernier avertissement démontre à Berlin que les manœuvres de propagande allemande ont laissé les Etats-Unis indifférents dans leurs résolutions et que c'est de l'Allemagne, uniquement, que dépendent les chances de paix ou de guerre. Le chancelier impérial assumera aujourd'hui une responsabilité qui peut être décisive. Ce ne seront plus seulement des bateaux marchands américains isolés que les pirates pourraient surprendre, mais les navires capables de se défendre que couvrira la protection effective des Etats-Unis résolus à faire respecter les droits sur lesquels reposent l'existence et la liberté des nations."

Dans un article intitulé: "Les neutres nous remercieront", M. Alfred Capus écrit dans le "Figaro": "Le torpillage du "Laconia" est un de ces actes par lesquels l'Allemagne met une sorte de rage à se séparer du monde civilisé. C'est le pendant de l'affaire du "Lusitania", avec moins d'horreur, certes, mais avec le même geste de défi à l'espèce humaine. "Tout ce qui n'est pas nous n'est exactement rien pour nous", a écrit von Reventlow, un des interprètes les plus fidèles de l'Allemagne actuelle. Voilà

JUSQU'OU VA LE CYNISME DES JOURNAUX ALLEMANDS

Le "Nachrichten" de Mambourg se réjouit du torpillage du "Laconia" et dit qu'il faut que l'Allemagne continue sa guerre sous-marine.

Copenhague, via Londres, 1er. — La possibilité de voir surgir pour les Etats-Unis, un "casus belli" du coulage du navire "Laconia" de la ligne Cunard est traitée sérieusement par le "Nachrichten" de Hambourg, mercredi, dans des articles écrits avant l'annonce définitive de deux pertes de vie américaines dans le désastre.

Le journal est porté à croire que le président Wilson hésitera longtemps avant de lancer une déclaration de guerre contre l'Allemagne dans les circonstances, faisant observer que de nombreuses vies américaines ont été sacrifiées depuis le commencement de l'année, soit, par exemple, le cas de Robert Allen Haden, un missionnaire américain, noyé dans la Méditerranée lors du coulage du navire "Athos", sans que le président ait mis à effet les déclarations de ses notes antérieures.

L'auteur de l'article, cependant, croit possible une déclaration de guerre, disant que le président Wilson s'est trop engagé pour reculer. Il prévoit aussi la manifestation d'une grande indignation aux Etats-Unis; mais dit que la décision de l'Allemagne de pousser la guerre sous-marine à l'extrême jusqu'à succès ne pouvait être changée.

Le "Nachrichten" qui est depuis longtemps un partisan enthousiaste de la guerre sous-marine à outrance, se réjouit du coulage de beaux navires comme le "Laconia" qui, dit-il, ne peuvent être aisément remplacés.

D'après lui, les commandants de sous-marins ont souvent fait rapport,

l'état d'esprit profond de l'effroyable peuple qui a déchaîné la guerre de 1914. "Un jour viendra où les neutres nous remercieront de notre fermeté", déclare le chancelier, avec cette désinvolture qui a déjà fait entrer son nom dans l'histoire. Nous ne savons pas encore la forme que prendront les remerciements de M. Wilson pour la fermeté avec laquelle ses concitoyens ont été coulés; mais l'événement, quelles qu'en soient les conséquences, restera comme un des types parfaits de la manière allemande par la sauvergarde dans l'exécution et par son cynisme dans l'interprétation. La phrase de Bethmann-Hollweg sur les neutres mérite de rester aussi fameuse que celle du "chiffon de papier."

Le "Petit Parisien", au sujet du discours de M. Wilson au Congrès, écrit: "Ce discours était un dernier appel à la circonscription adressé à l'Allemagne, si l'Allemagne pouvait être encore capable de se soustraire à son formidable aveuglement. Selon toute apparence, le chancelier connaissait hier les déclarations de M. Wilson lorsqu'il a parlé au Reichstag. Sa harangue, qui traite de thèmes rebattus, qui manque d'éclat et qui, comme toujours, rejette sur l'Angleterre tous les torts de la guerre aux neutres, comporte une seule affirmation intéressante. Elle n'est, au fond, qu'une provocation supplémentaire à l'Amérique: "Nous ne reculerons pas"; c'est ce qu'avait dit Zimmermann, Hertling, Delbrück et tous autres. Mais Bethmann-Hollweg a voulu donner une consécration suprême à ce défi."

"L'humanité", sous la signature de M. Renaudel, dit: "Le nouveau discours du président Wilson n'est pas moins remarquable que les précédents. On y retrouve cette fermeté réservée, aussi bien pour fixer les grandes lignes d'une paix juste, organisée et durable, que pour montrer qu'une telle paix n'est possible que dans l'indépendance de chaque nation basée sur le respect de ses droits, sur la pratique d'une justice sans lesquels il ne peut pas y avoir de civilisation. Nous retrouvons là ce mélange d'idéalisme et de volonté réaliste dont toute l'attitude de M. Wilson fut comme imprégnée depuis le début de la guerre."

"Le président n'entrera dans la guerre que sous la provocation d'actes d'agression préméditée, mais il veut être prêt à protéger la vie et les intérêts des Américains. Il n'en repousse pas moins sa noblesse, toute idée d'égoïsme. C'est aux droits fondamentaux de l'humanité qu'il songe et se rapporte."

La marine marchande de l'Allemagne, plus qu'aucune autre, a souffert de la guerre; les empires centraux n'ayant pas la maîtrise de la mer, nombre de navires allemands ont été capturés et parfois détruits par les navires alliés; d'autres ont été saisis, si bien que les pertes de matériel sont évaluées pour les vapeurs à environ 1,500,000 tonnes sur un ensemble un peu supérieur à 5,000,000. Par ailleurs, les navires internés dans les ports neutres coûtent très cher d'entretien et ne contribuent en rien à la continuation des relations du pavillon allemand avec les nations étrangères. Somme toute la situation de la marine marchande résultant de la guerre se résume ainsi: diminution de matériel atteignant presque 30 p. cent, réduction de l'expansion économique par suite de la suspension de tout mouvement commercial naval pendant la durée des hostilités.

Qu'ont fait les Allemands pour parer à ce double danger? Les documents communiqués par le comité des armateurs d'apprennent. Ils ont construit d'abord: l'industrie des constructions navales subit en premier lieu un affaissement, sa production diminua sensiblement; dès 1915 elle se relève un peu et en 1916 le tonnage en chantier est de 900,000 tonnes.

L'effort par les grandes compagnies de navigation est affirmé par Herr Ballin, directeur de la Hamburg-Amerika Linie, dans une interview que publia le journal "Berlingske Tidende". Herr Ballin y donne les renseignements suivants concernant la construction de navires dans les chantiers allemands:

1. Pour le compte de la Hamburg-Amerika Linie.
Vapeur "Bismarck", 56,000 tonnes; vapeur "Tirpitz", 32,000 tonnes; trois autres vapeurs de chacun 22,000 tonnes.

En outre, neuf bâtiments sont construits aux chantiers Vulkan, de Brême, y compris quatre cargo-boats, dix mixtes et cinq grands cargos.

mixtes sont construits aux chantiers de Flensburg et deux cargos-boats, de chacun 17,000 tonnes, sont construits à Geestemünde pour le trafic de Panama.

2. Pour le compte de la Hamburg-Süd-Amerikanische:

Vapeur "Cap-Polonio", sister-ship du "Cap-Trafalgar";

3. Pour le compte du Norddeutscher Lloyd:

Vapeur "Columbus", 35,000 tonnes; "Hindenburg", 35,000 tonnes; "Münch", 16,000 tonnes; "Zeppelin", 16,000 tonnes; douze vapeurs de chacun 12,000 tonnes;

4. Pour la Deutsche Ost-Afrika Linie: six navires;

5. Pour la Hansa: huit navires;

6. Pour la Kosmos: 10 navires, dont les dimensions varient entre 9,000 et 13,000 tonnes.

Voici l'effort des grandes compagnies, mais il n'est pas isolé; tout l'armement y contribue, et si la guerre devait finir à l'heure actuelle, l'Allemagne aurait en main, outre ses ab-

ONZE VILLAGES ET 2,133 PRISONNIERS AUX ANGLAIS

TEL EST LE BILAN DES OPERATIONS DES TROUPES ANGLAISES EN FEVRIER

UNE NOUVELLE AVANCE DE 600 VERGES HIER

Londres, 1er — Le communiqué officiel des quartiers-généraux anglais, en France, ce soir, dit ce qui suit: —

"Durant le mois de février nous avons fait 2,133 prisonniers allemands, y compris 36 officiers. Les villages suivants ont été pris par nous ou abandonnés par les Allemands: Ligny, Thillo, Lebarque, Warlencourt, Pep, Miramont, Petit Miramont, Grand Court, Puizeux-Au-Mont, Serre et Gomme-court."

"L'ennemi continue de céder du terrain sur l'Ancre. Au Nord de Miramont nous avons, aujourd'hui, avancé notre ligne d'environ 600 verges sur un front d'un mille et demi."

"Nous avons lancé des gaz ce matin, au sud de Souchez, puis fait une sortie et fait des prisonniers. Un détachement anglais est aussi entré dans des tranchées allemandes au nord-est de Givenchy, Lens et La Bassée et il a fait huit prisonniers. A la faveur d'un puissant feu d'artillerie, un détachement ennemi a réussi, la nuit dernière, à atteindre nos tranchées près d'Albancourt et de Rancourt, mais il a été repoussé par nos contre-attaques. Quelques hommes manquent. Il y a eu une grande activité d'artillerie aujourd'hui, dans le secteur d'Ypres."

LES OPERATIONS FRANÇAISES

DANS UNE ATTAQUE DE SURPRISE LES FRANÇAIS FONT DES PRISONNIERS

Paris, 1er — Le ministère de la guerre a publié ce soir, le communiqué officiel suivant: —

"Une attaque par surprise contre une tranchée allemande, dans la région de Tahure, nous a permis de faire des prisonniers. Il y a eu feu d'artillerie sur le front de Les Chabrettes-Bezoux. La journée a été calme sur le reste du front."

Communiqué belge: —

Echange de feu d'artillerie aujourd'hui sur le front belge, dans la région de Ramscapelle, Dixmude et Steenstraete et Het-Sas.

LA FLOTTE MARCHANDE DE L'ALLEMAGNE

L'effort des grandes compagnies de navigation

Paris, 1er. — Le Comité central des armateurs de France vient de communiquer, par une circulaire, des renseignements de l'intérêt le plus profond sur l'activité développée en Allemagne pour la reconstitution de la flotte marchande et les mesures prises pour sa mise en action immédiate, après la guerre, avec le meilleur rendement. Les renseignements donnés par le comité ont été puisés aux sources les plus sérieuses et ne reçoivent nullement de son appréciation; ils constituent uniquement des informations qui ont été soit recueillies dans des journaux allemands ou neutres, soit empruntées à des sources qu'il n'est pas actuellement opportun d'indiquer; mais d'où que ces informations proviennent, et elles sont indiscutables; elles forment un ensemble qui permet d'étudier l'effort allemand pour sa marine commerciale et de constater les résultats acquis.

La marine marchande de l'Allemagne, plus qu'aucune autre, a souffert de la guerre; les empires centraux n'ayant pas la maîtrise de la mer, nombre de navires allemands ont été capturés et parfois détruits par les navires alliés; d'autres ont été saisis, si bien que les pertes de matériel sont évaluées pour les vapeurs à environ 1,500,000 tonnes sur un ensemble un peu supérieur à 5,000,000. Par ailleurs, les navires internés dans les ports neutres coûtent très cher d'entretien et ne contribuent en rien à la continuation des relations du pavillon allemand avec les nations étrangères. Somme toute la situation de la marine marchande résultant de la guerre se résume ainsi: diminution de matériel atteignant presque 30 p. cent, réduction de l'expansion économique par suite de la suspension de tout mouvement commercial naval pendant la durée des hostilités.

Qu'ont fait les Allemands pour parer à ce double danger? Les documents communiqués par le comité des armateurs d'apprennent. Ils ont construit d'abord: l'industrie des constructions navales subit en premier lieu un affaissement, sa production diminua sensiblement; dès 1915 elle se relève un peu et en 1916 le tonnage en chantier est de 900,000 tonnes.

L'effort par les grandes compagnies de navigation est affirmé par Herr Ballin, directeur de la Hamburg-Amerika Linie, dans une interview que publia le journal "Berlingske Tidende". Herr Ballin y donne les renseignements suivants concernant la construction de navires dans les chantiers allemands:

1. Pour le compte de la Hamburg-Amerika Linie.
Vapeur "Bismarck", 56,000 tonnes; vapeur "Tirpitz", 32,000 tonnes; trois autres vapeurs de chacun 22,000 tonnes.

En outre, neuf bâtiments sont construits aux chantiers Vulkan, de Brême, y compris quatre cargo-boats, dix mixtes et cinq grands cargos.

mixtes sont construits aux chantiers de Flensburg et deux cargos-boats, de chacun 17,000 tonnes, sont construits à Geestemünde pour le trafic de Panama.

2. Pour le compte de la Hamburg-Süd-Amerikanische:

Vapeur "Cap-Polonio", sister-ship du "Cap-Trafalgar";

3. Pour le compte du Norddeutscher Lloyd:

Vapeur "Columbus", 35,000 tonnes; "Hindenburg", 35,000 tonnes; "Münch", 16,000 tonnes; "Zeppelin", 16,000 tonnes; douze vapeurs de chacun 12,000 tonnes;

4. Pour la Deutsche Ost-Afrika Linie: six navires;

5. Pour la Hansa: huit navires;

6. Pour la Kosmos: 10 navires, dont les dimensions varient entre 9,000 et 13,000 tonnes.

Voici l'effort des grandes compagnies, mais il n'est pas isolé; tout l'armement y contribue, et si la guerre devait finir à l'heure actuelle, l'Allemagne aurait en main, outre ses ab-

FOURRURES AU RABAIS



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR FAIRE UN BON MARCHÉ.

Nous offrons à un prix considérablement réduit des fourrures magnifiques et de toute première qualité qui se vendront beaucoup plus cher l'an prochain.

Les personnes qui ont besoin d'un article de fourrure quelconque et qui, jusqu'à ce jour, ont négligé de se le procurer, feront sûrement un EXCELLENT MARCHÉ en venant nous voir pour l'acheter AU PLUS TOT.

SPECIALITES DE FOURRURES POUR ENFANTS.

CHAS DESJARDINS & CIE Limitée.

130, rue Saint-Denis.

LA PIRATERIE ALLEMANDE

LE RECIT DE L'EQUIPAGE DU "GERDA"

Londres 1er — L'équipage du vapeur danois "Gerda", torpillé récemment, a déposé devant la cour maritime de Copenhague. Il a rapporté que le "Gerda" rencontra, le 16 décembre, le sous-marin "U-46", qui donna ordre au capitaine du "Gerda" de se rendre à bord du sous-marin avec les papiers du navire; ceux-ci furent d'ailleurs gardés. Les Allemands mirent à bord du "Gerda" un équipage de prise, composé de six hommes et d'un officier.

Le sous-marin suivit dans le sillage du "Gerda", sur lequel le pavillon danois fut remplacé par le pavillon allemand.

Les Allemands annoncèrent à l'équipage du "Gerda" qu'il faisait route pour Hambourg, comme prise. En réalité, le "Gerda" alla vers le sud-ouest.

Pendant les deux ou trois jours suivants, trois vapeurs furent coulés. Lorsque le "Gerda" approchait d'un navire, le pavillon allemand était hissé de nouveau.

Graduellement, le nombre des personnes se trouvant à bord du "Gerda" s'éleva à 62. La réserve d'eau douce s'épuisa le 19 décembre et tous ceux qui étaient à bord du "Gerda" furent obligés de descendre dans deux canots, mais ils ne purent pas emporter d'effets.

Un officier allemand, revolver au poing, menaçait de mort ceux qui tentaient d'emporter des effets.

Le troisième canot du "Gerda" servit aux Allemands à transporter à bord du sous-marin tous les instruments nautiques, les chronomètres et d'autres objets en métal du "Gerda", qui fut ensuite coulé.

LA CRISE ECONOMIQUE

New-York, 1er. — Les fonctionnaires municipaux et les négociants en gros de New-York s'entendent à prévoir une baisse de 30 pour cent dans les prix de certaines denrées alimentaires d'ici 48 heures.

Déjà le prix des oeufs, des pommes de terre et des oignons a sensiblement baissé. Mais on pense que la baisse, qui va s'accroître, ne sera pas permanente.

UN REFUS DE L'ALLEMAGNE

Washington, 1er. — L'Allemagne a refusé de garantir la sécurité des croiseurs américains "Des Moines" et "Caesar", qui se trouvent actuellement à Alexandrie, au cas où ils seraient envoyés en Asie Mineure pour y porter des secours aux Syriens et aux Arméniens, et ramener un millier d'Américains réunis à Beyrouth.

LE corps est l'instrument de l'esprit; il doit toujours être en bon état.

Dr PAUCHET.

CHRONIQUE DES SPORTS

Il faut entretenir la vigueur du corps pour conserver celle de l'esprit.

VAUVENARGUES.

LES PROPOS DU MONDE SPORTIF

LES plans de la ligue des Munitions semblent de plus en plus mystérieux. Certains gérants de clubs de cette ligue font des démarches auprès de M. Cecil Hart pour le décider à faire un compromis. Celui-ci s'obstine avec raison. Nous croyons qu'il est temps pour l'Eastern Canada d'intervenir et de mettre les servants "de la batterie" à leur place.

LE Canadien se fait marteler en certains milieux à cause des défaites qu'il a subies récemment. Ses critiques obéissent pour la plupart à une question de sentiment, et oublient que les champions du monde ne sont pas tout à fait aussi effectifs que l'an dernier. Leur défense notamment est plus faible. Quant aux autres clubs qui ont défait le Canadien, ils ont réussi ce coup, grâce aux excellents services qui leur sont rendus par des réservistes de premier ordre.

CHARLIE HERZOG des Giants veut se faire aviateur pour aider les États-Unis en temps de guerre. En un mot, il croit à la "preparedness" telle que prêchée par Teddy Roosevelt et al. Il a déjà réussi quelques beaux vols en compagnie de son professeur Jack McGee, sur biplan Curtiss. Si la guerre n'est pas déclarée par l'Oncl' Sam, Herzog profitera des leçons reçues pour empêcher ses co-équipiers de prendre le "go up in the air" au cours des joutes. Pratiques ces Américains!

LA nouvelle nous arrive que l'Association des Eleveurs de Pours-sang a décidé, à sa dernière assemblée, de ne pas inscrire de chevaux dans des épreuves organisées par de nouvelles pistes qui pourraient être construites dans la province d'Ontario. Si la chose est vraie, le nouvel hippodrome d'un million de dollars doit être construit à Toronto sans avoir de "bang tails" pour ses courses. Mais, attendons! Les "horsemens" ne sont pas de ces gens à manquer l'occasion de gagner quelques bourses.

QUEL SERA L'ADVERSAIRE DU CANADIEN DANS LES PARTIES DECISIVES?

La joute de demain soir entre le Québec et l'Ottawa donnera la réponse à cette question. — Le club de la capitale est favori.

Quel sera l'adversaire du Canadien dans les deux joutes finales pour le championnat de la N. H. A. ?

La chose se décide samedi, alors que le Québec et l'Ottawa viendront aux prises dans la dernière partie régulière de la saison. Si le Québec bat les Ottawa, il sera champion de la deuxième série et sera l'adversaire du Canadien dans la partie qui sera disputée mercredi soir prochain, à l'Arena, et dans la deuxième partie qui sera jouée le samedi suivant. Si, au contraire, Ottawa bat le Québec demain soir, les deux clubs se trouveront égaux, mais les Ottawa ayant une bien meilleure moyenne de points que le Québec se trouveront champions de la seconde série et seront les adversaires du Canadien, dans la partie de mercredi à l'Arena et dans la deuxième qui sera disputée le 10 mars dans la capitale.

Les amis du Canadien souhaitent que Québec l'emporte, car il est évident d'après le record de la saison qu'il serait bien plus facile au Canadien de vaincre Québec que l'Ottawa. Le Bleu Blanc Rouge a battu Québec trois fois cette année, tandis qu'il a été défait cinq fois par les Ottawa. Ce dernier est certes un formidable adversaire et paraît avoir de bonnes chances de vaincre la puissante équipe du Québec.

Chose certaine, la partie de samedi soir sera l'une des plus chaudement contestées de la saison, et tous les fervents du hockey en attendent le résultat avec impatience.

Quel sera le prochain adversaire du Bleu Blanc Rouge dans les joutes pour le championnat? Nous le saurons demain soir.

SACHONS RECONNAÎTRE LES EFFORTS DE NOS ÉQUIPES

Il importe aux amateurs d'encourager le match National-Laval, dimanche, au Jubilé. — Une raison capitale pour lui donner son appui.

Tout le public canadien-français sait que le Laval et le National, qui ont si bien figuré, cet hiver, dans la ligue de la Cité, n'ont pas fait une fortune, du côté financier. On sait que c'est le gréement d'une équipe de hockey; le compte à solder à la fin de la saison laisse généralement voir un déficit assez lourd, et ce déficit retombe sur l'association ou sur le gérant, qui doit le rencontrer de ses propres deniers. Or, quand un club a donné plus que satisfaction, et que ses officiels se sont imposés un trouble et un souci constants, n'est-il pas juste que les membres de ces organisations, qui se recrutent par milliers, viennent au secours, une fois l'an de leurs jeunes amis, en patronisant généreusement la joute que le National et le Laval se disputent, dimanche soir, à 8.15 heures, au patinoir Jubilé.

Cette partie est attendue avec impatience. Le National et le Laval ont fait grande figure dans la ligue de la Cité, et la fin de saison sensationnelle du National, après sa retentissante victoire sur le Loyola, qui a failli par la perdre le championnat, a créé une impression, qui dure encore chez les amateurs. Le Laval, de son côté, a joué une excellente saison, et nos joueurs Carabins sont enchantés de leur travail. Ils ont eu affaire à des rivaux dangereux et solides, et malgré des absences de joueurs aux moments critiques, le Laval a fait excellente figure.

Le capitaine Hervé Dandurand est confiant que le National remportera une victoire éclatante sur le Laval, tandis que le capitaine Laurendeau est optimiste quant à l'issue de ce match. Il croit que les Lavallois feront merveille, et que le National sera battu. Le match sera fort contesté et la demande de billets est énorme tant chez les partisans du Laval que chez ceux du National. Nous répetons que c'est Newsy Lalonde qui sera l'arbitre.

L'ALIGNEMENT DE LA LIGUE MONTREAL SERA FORMIDABLE

Sept joueurs canadiens-français figurent sur l'équipe All-Star de la ligue Montréal, qui rencontrera l'All-Star de la ligue de la Cité, lundi.

L'un des problèmes sportifs que les amateurs ont discuté avec le plus d'acrimonie, depuis deux ans, est celui de la suprématie des deux ligues amateurs locales. La ligue Montréal est-elle réellement supérieure à la ligue de la Cité? On a si souvent dit et redit que la ligue du président Chamberland avait le trait sur l'organisation du président Carrière, que la ligue de la Cité s'est toujours montrée vexée de cette chanson, et elle veut mettre fin à ce que ses officiels qualifient de légende.

Pour ceux qui connaissent la rivalité intense, qui s'est constamment développée entre les deux ligues, il ne faut aucun doute qu'une série après saison entre la ligue Montréal et la ligue de la Cité s'impose, et c'est pour prévenir les désirs de tous que les deux corps en sont venus à une entente, et qu'une série entre les deux ligues locales sera disputée dès la semaine prochaine. La première joute commencera lundi soir, à l'Arena; elle sera de trois périodes de 20 minutes, tout comme dans la N.H.A. On verra donc sur la place artificielle de l'Arena de Westmount la crême des joueurs amateurs de Montréal et du duel qu'ils se feront devant être un des plus intéressants, encore vu à Montréal depuis ses années.

La ligue de Montréal a déjà fourni ses étoiles pour les parties de lundi et de jeudi, cette dernière devant avoir lieu au patinoir Jubilé. Elle voit l'intéressante remémoration: Maltais et Penny; défense, Leger, Hyland, Chambliss.

MAIN 1535

Pour toutes communications, rapports, demandes de renseignements, etc., appelez notre rédaction sportive: Main 1535.

LES RAQUETTEURS DU NATIONAL

Il y aura vendredi soir, au No 324 St-Catherine Est, une assemblée générale des raquetteurs du club.

Il y aura distribution des cartes pour le concert-boucane du 14 mars prochain.

Plusieurs autres questions très importantes y seront discutées. Devant être la dernière assemblée générale avant les élections, tous les membres devront se faire un devoir d'être présents.

AU COLLEGE DE SHERBROOKE

LA JOURNÉE DES COURSES A ÉTÉ UN FRANC SUCCÈS — "MENS SANA IN CORPORE SANO."

Sherbrooke.—Depuis quelque temps les élèves de notre séminaire étaient dans l'attente de cette journée traditionnelle où, sous les auspices du comité des jeux, ils mettent en activité, sur la glace, les diverses aptitudes athlétiques qui leur sont propres. Enfin, le jeudi 22 février fut jugé "journée des courses", à la grande joie de tous. La nature n'a pas manqué de se prêter favorablement à la circonstance. Le ciel était pur; le soleil plus radieux, ce semble, par le froid du matin, promettait ses rayons sur une glace vive et argentée; les arbres, parés comme pour une nuit de Noël, se dressaient fiers dans leur manteau de givre. A 10 h. 15, tout étant prêt pour la fête, drapeaux flottants et assistance enthousiaste, la fanfare commença triomphalement la série d'item qui comportait un programme bien rempli.

Tous les cours, adeptes fidèles de la devise "Mens sana in corpore sano" et pleins de jeunesse ardeur, palpitèrent alors sous le poids de la joie et la dernière note de cette journée enchantée n'est pas prête de se taire dans leur âme.

Voici le programme et les vainqueurs:

1. Sougue à la corde. — Classique vs. Commercial — Classique vainqueur.
2. Course à pied sur la glace; grands — 1er, E. Mandeville; 2e, G. Plamondon; moyens — 1er, A. Lamoignon; 2e, M. Gobeil; petits — 1er, C. Conet; 2e, O. Lévesque.
3. Course aux yeux bandés, ouverte à tous — 1er, H. Guèvremont; 2e, R. Cantin.
4. Course à trois jambes; grands — 1er, Desvoysaux et Tremblay; 2e, Grégoire et Bois; petits — 1er, Couty et Morissette; 2e, Rousseau et Proulx.
5. Course en raquette sur la glace — 1er, J.-H. Codère; 2e, H. Guèvremont.
6. Course dans les noris — 1er, H. Guèvremont; 2e, H. Normandin.
7. Course aux chandelles — 1er, H. Normandin; 2e, J. Archambault.
8. Course sur patins; grands — 1er, A. Jutras; 2e, L. Beaudin; moyens — 1er, P. McLean; 2e, L. Chartrand; petits — 1er, P. Chamberland; 2e, J. Proulx.
9. Course aux patates — 1er, N. Chevalier; 2e, A. Proulx.
10. Course dans les sacs; grands — 1er, M. Gobeil; 2e, L. Ledoux; petits — 1er, L. Picard; 2e, B. Lévesque.
11. Course aux tartes — 1er, O. Vel; 2e, L. Ledoux.
12. Attaques aux pommes — 1er, O. Brault; 2e, H. Gibeil.
13. Course de vitesse sur patins; grands — 1er, V. Jutras; 2e, L. Beaudin; moyens — 1er, J. Olivier; 2e, L. Bruneau; petits — 1er, E. Gérin; 2e, P. Lamy.
14. Course à reculons; grands — 1er, R. Sylvestre; 2e, V. Jutras; moyens — 1er, P. McLean; 2e, L. Bruneau; petits — 1er, O. Chouinard; 2e, D. Fournier.
15. Course du "Comité des Jeux" — 1er, A. Sylvestre.

Juges des courses: A. L'Heureux, A. Sylvestre, W. Desjardins, A. Sideau, Léo Vary.

Les courses terminées, une joute de gourd et lieu entre les deux équipes les plus fortes du séminaire: l'équipe du cours Commercial et celle du cours Classique. Les combinaisons, la rapidité des avances et les lancers précis furent de toute beauté. Il était très difficile de dire lequel des deux cours remporterait la palme. A quatre reprises les points furent égaux, mais enfin le cours Commercial, qui ne doit sa victoire qu'à la bonne tenue de son gardien de buts, fit baisser le pilon au Classique.

Cours Commercial. Buts: J. H. Codère. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Commercial. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

Cours Classique. Buts: G. Gagnon. Points: A. L'Heureux.

CE QUI SE PASSE DANS LE MONDE DU HOCKEY

LE président de la N. H. A. considère que Cy Denneny est éligible pour les joutes de la coupe Stanley, mais les Patrick ne sont pas de son avis. Il faudra l'intervention du fidei-commissaire Foran pour décider cette question litigieuse.

FRANK Patrick s'est blessé au cours d'une partie jouée récemment dans la P. C. H. A. Son médecin ne sait pas encore s'il pourra chauffer les patins pour les joutes de fin de saison.

LES Ottawa ont pour tactique de patiner en avant de la rondelle. Pas besoin d'être arbitre dans les trois "X" pour constater la chose.

LES journaux d'Ottawa écrivent que Livingstone veut prendre des procédures immédiates contre la N. H. A. Il aurait même déjà "vu" des avocats à ce sujet.

TOUT semble indiquer que la semi-finale pour le championnat de la N. H. A. sera jouée mercredi prochain en cette ville.

MARSHALL, McKinley, Brennan et Tom Melville seront les arbitres des parties qui décideront du championnat de notre ligue professionnelle.

LES clubs de la ligue des Munitions nous rappellent les "Soldats" de la N. H. A. qui n'étaient que des "accidents" du monde sportif.

CHARLIE Querrie déplore de plus en plus l'absence d'une ville comme Toronto, des séries professionnelles.

FRANK Nighbor est maintenant en deuxième place chez les compteurs de la N. H. A. Joe Malone se promet bien de le tenir à l'écart jusqu'à la fin de la saison.

IL est question de faire disputer des séries éliminatoires entre les champions de la ligue de la Cité d'Ottawa et ceux de l'Eastern Ontario, pour choisir le club de ce district de l'E. C. A. H. A. qui pourra lancer un défi pour la coupe Art. Ross.

LE club Union-Canadienne de Winnipeg a été défait par les Victoria dans les séries éliminatoires pour la coupe Allan.

LEN PORTEOUS LANCERA UN DEFI AUX ALL STARS

Mlle Lapensée jouera ce soir au Jubilé avec une équipe d'étoiles recrutées par Mme Hart. — Belle partie en perspective.

Mlle Lapensée, la célèbre artiste de hockey de Cornwall, fera ce soir sa dernière apparition de la saison à Montréal. Elle se rencontrera au Jubilé avec une équipe recrutée par Mme Hart, ancienne gardienne de buts du Western, champion de la ligue des Dames. Mme Hart n'a pas voulu révéler les noms des joueurs qu'elle alignera ce soir contre le Cornwall, mais elle déclare que outre les six joueurs réguliers dont elle a besoin, elle aura cinq ou six substituts. "En effet", dit Mme Hart, "le plus fort de ma tâche n'a pas été de trouver des joueurs, mais de remédier à ceux qui m'offraient leurs services et dont je n'avais pas besoin." Mme Hart jouera elle-même dans les buts et elle aura pour seconder ses efforts deux jeunes filles des Alerts, d'Ottawa, le seul club de cette ligue qui n'ait pas encore fait sa saison.

La direction du Jubilé, qui a organisé cette joute, annonce que la partie de ce soir sera l'événement par excellence de la saison à ce patinoir. Mlle Lapensée et ses compagnes rencontreront la plus forte équipe qui lui ait fait face cet hiver dans la métropole.

Leon Porteous, gérant du Western, champion de la ligue, a annoncé qu'il sera ce soir au Jubilé avec les champions et qu'il lancera un défi à l'équipe d'étoiles.

La joute de ce soir devrait attirer une foule énorme, car la joute promet de grandes émotions.

En 1911, 1912 et 1913, le grand pédestrien se lança dans l'aviation et devint un virtuose de l'air. Son vol le plus important fut le traverser des Montagnes Blanches qui atteignent une altitude de 8,000 pieds (2,400 mètres). Malheureusement, en atterrissant à Lancaster (New-Hampshire) il fut pris dans un remous et fit une chute très grave qui le tint éloigné fort longtemps du mouvement sportif.

Nous sommes maintenant en 1914. L'Allemand vient de déclarer la guerre à la France, Saint-Yves, quoique couché encore sur un lit de douleur, fait faire auprès des autorités consulaires une troisième démarche.

"On l'appellera quand il y aura lieu," répond-on.

Peu à peu, Saint-Yves se remet de ses multiples blessures et, voyant que son pays continuait à l'appeler, il prit la direction de la piste de Philadelphie. Entre temps, il fit une nouvelle chute d'aéroplane à Minneapolis, devint un excellent coureur cycliste de demi-fond derrière moto, puis coureur à moto et entraîneur recherché.

On lui annonça un jour que son frère, âgé de trente et un ans, avait été tué en Champagne. Se trouvant à New-York, il se rendit au consulat — une fois de plus. On se préoccupa de sa situation. On fit les recherches nécessaires et, sur son assurance qu'il était bien français, on en France, de parents français, on lui confie un état civil. Le 17 août dernier, il reçut enfin une feuille de route avec une affectation à l'armée, voyant au 45e régiment d'infanterie, à Sainte-Anne d'Auray. Le temps de régler ses affaires en Amérique, et Saint-Yves s'embarqua pour la France. Il va pouvoir venger son frère.

LE HOCKEY DANS VAUDREUIL

Il y a déjà quelques jours, paraissait une note dans les journaux au sujet de la ligue de hockey Vaudreuil-Soulanges. Cette ligue est chose faite et le public est prêt d'en prendre note. La franchise de chacun des clubs la composant ont été remises à leur dépositaire hormis celle du club St-Clet qui a perdu la sienne, ayant manqué à l'appel le 4 février dernier, lorsqu'il devait jouer à Vaudreuil contre le club de Pindroit.

Toute organisation pouvant se continuer ou se former portant ce nom de ligue de hockey Soulanges et Vaudreuil durant cette saison n'est pas authentique et tend à berner les gens. Le club Vaudreuil s'est retiré de cette ligue à cause d'injustices nombreuses dont lui faisait subir. Il tient à affirmer ouvertement sa ligne de conduite et ne craint aucunement la critique de qui que ce soit, attendu qu'il a laissé cette ligue non pas sous le coup d'animosité, mais plutôt pour prouver son principe sportif, la gentillesse. Tout club pouvant s'approprier le titre de champion de cette ligue, ment au détriment et au préjudice de l'opinion populaire. Encore une fois, le public est prié de prendre note.

RESULTAT DES COURSES

Cours élémentaire

Cours No 1. Ecole Ste-Ursule, 280 verges (2 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 55 sec.

Cours No 2. 280 verges (2 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 55 sec.

Cours No 3. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 4. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 5. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 6. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 7. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 8. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 9. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 10. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 11. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 12. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 13. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 14. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 15. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 16. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 17. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 18. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 19. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 20. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 21. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 22. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 23. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 24. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

Cours No 25. 400 verges (4 tours), en avant, 1. E. Cloutier; 2. R. Toupin; 3. R. Poirier. Temps, 20 sec.

AMUSEMENTS

National Français

CETTE SEMAINE LA BARRICADE

(Pièce en 4 actes de P. Bourget)

Debut de M. A. Chotin. — Toute la troupe de M. A. Chotin.

Matinée tous les jours, excepté lundi et vendredi.

Location Est. 1730. 274-5-6

AMUSEMENTS

FRANÇAIS

3-fois par jour — 2, 7 et 9 heures

Matinée tous les jours à 2 p.m. (jeux représentations le soir, 7-9 p.m.)

COSMÉT, singe humoriste, 4 fois autres actes intéressants, 5 vues animées, 1,000 sièges à 40 centimes à chaque représentation

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

DEUXIEME SEMAINE

UN JOUR DANS LES TRANCHEES

Nouvelles scènes. Nouvelles musiques. Nouveau succès.

273-6

GAYETY BURLESQUE

SAM SIDMAN. Original "Hot Dog Man" et sa propre représentation.

ORPHEUM — Vaudeville

RUTH ST. DENIS et sa troupe

7 — AUTRES ACTES — 7

Concerts du dimanche.

ARENA HOCKEY

SAMEDI 8.15 p.m.

CANADIEN — WANDERER

Admission (entrée de l'Avenue Wood), 50c; entrée principale, sièges d'ample théâtre, 75c et 1.00; sièges de promenade, 1.50; location, 1.00.

Billets en vente à l'Arena.

Taxe du pauvre de Québec incluse.

ARENA HOCKEY

SAMEDI 8.15 p.m.

CANADIEN — WANDERER

Admission (entrée de l'Avenue Wood), 50c; entrée principale, sièges d'ample théâtre, 75c et 1.00; sièges de promenade, 1.50; location, 1.00.

Billets en vente à l'Arena.

Taxe du pauvre de Québec incluse.

PATINOIR JUBILE

Ce Soir PARTIE DES DAMES

Mlle Lapensée et son équipe de

CHRONIQUE DES SPORTS

MEETING DE LA
DE LA HAVANE

Havane, 1er. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui:

1re Course: 6 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

2e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

3e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

4e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

5e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

6e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

7e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

8e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

9e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

10e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

11e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

12e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

13e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

14e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

15e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

16e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

17e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

18e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

19e Course: 5 furlongs.
1. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.
2. Tiger, 106, 2.5; 3. J. J. 3. 1. 3. 1. 3. 1.

L'OUVRER NE VEUT PAS
DE L'OLEOMARGARINE

A la majorité de ses membres, le Conseil des Métiers et du Travail décide hier soir, de ne pas appuyer le mouvement tenté par les autorités municipales pour faire admettre la margarine sur les marchés canadiens.

La question de l'admission en franchise de l'oléomargarine sur les marchés canadiens est venue sur le tapis hier soir à la réunion des délégués du Conseil des Métiers et du Travail. A la majorité de ceux-ci, il fut décidé d'exprimer l'opposition du Conseil à la vente et à la distribution de ce produit en Canada. Plusieurs délégués ont cependant pris sa défense et un échange intéressant d'opinions s'en est suivi.

Le débat s'est élevé à la suite de la lecture d'une correspondance municipale demandant l'appui du Conseil ainsi que des autres corps publics à la pression que les délégués municipaux se proposent d'exercer sur le gouvernement pour l'induire à lever la prohibition qui pèse sur l'emploi de la margarine au pays comme substitut du beurre.

On avait proposé, sous forme de motion, que le Conseil accordât son appui tel que demandé et approuvât en principe la vente de la margarine à titre de remède à la cherté des denrées en général et du beurre en particulier. On fit valoir à l'appui de la motion que l'oléomargarine bien faite valait beaucoup mieux que le mauvais beurre et qu'elle avait l'avantage de se vendre beaucoup moins cher, soit de 19 à 20 cts la livre.

En fait, le consommateur montrealais absorbe à son insu des quantités considérables d'oléomargarine qu'on lui vend sous une étiquette frauduleuse pour du vrai beurre. Alors, conclut-on, ne vaudrait-il pas mieux que la vente en soit réglementée de façon à obliger le vendeur à afficher la margarine comme étant de la margarine et que le consommateur grâce à un service rigoureux d'inspection ne fût pas induit en erreur. Pour le reste, les partisans de la margarine rappellent qu'elle est inoffensive, et démentent quand elle est bien faite, d'éléments nutritifs susceptibles de remplacer avantageusement le beurre pour un grand nombre de familles qui n'ont pas les moyens d'en acheter d'autres, et parmi eux le commissaire Ainey, se sont déclarés favorables à l'usage du substitut pour le temps de la guerre seulement, comme remède provisoire à la cherté du beurre, inabordable pour plusieurs.

Par contre, le président Foster et la majorité des délégués en tiennent pour le statu quo. D'après eux, l'ouvrier de chez nous n'aime pas plus que quiconque à se nourrir de substituts. Dans une province et un pays essentiellement agricoles comme les nôtres comment se fait-il que l'ouvrier ne puisse se procurer du beurre à des prix acceptables. Voilà la question. L'appui actuel du conseil à la mesure projetée serait d'ailleurs une contradiction avec son attitude passée, et le gouvernement pourrait s'en prévaloir comme d'un motif pour ne rien entreprendre de réellement efficace au sujet du coût des autres denrées. L'oléomargarine faite du suif sortant d'habits de l'abattoir tomberait entre les mains des trusts du bœuf encore pire, dit M. Ainey, que les trusts du beurre.

La motion, finalement mise aux voix est rejetée.

LE COUT DE LA VIE ET LA
FARCE GOUVERNEMENTALE

A propos d'une communication sur les mesures d'enquêtes de la commission fédérale du coût de la vie, une intéressante discussion s'élève hier soir au conseil des Métiers et du Travail. — Un réquisitoire contre le gouvernement.

Le gouvernement fédéral ne fait pratiquement rien pour remédier au coût élevé de la vie, mais, par contre il se répand en de nombreuses protestations de sollicitude pour le peuple et fait un bruit de grelots considérable afin de mieux cacher son inertie et donner le change.

C'est, en somme, l'impression qui se dégage d'une longue discussion faite hier soir, à l'assemblée du Conseil des Métiers et du Travail, à propos d'une communication de M. W. T. O'Connor, assistant-commissaire au bureau de la Commission d'enquête fédérale sur le coût de la vie. Cette communication était la réponse à une lettre du Conseil dans laquelle, ce dernier s'informait si depuis le dernier ordre en Conseil relatif au coût de la vie, le gouvernement avait tenté des poursuites aux manipulateurs des prix des denrées et trouve contre certains d'entre-eux des motifs d'accusation fondés.

La réponse de l'assistant-commissaire, c'est qu'aucune poursuite n'a encore été intentée; mais que tout le travail de la Commission s'est borné à des procédures d'enquêtes pour trouver des "causes". On n'est pas, non plus, informé si les municipalités ont déjà agi. En fait on rejette sur les corps provinciaux et municipaux la responsabilité des mesures exécutées à prendre, réservant à la Commission fédérale la politique claire et nette de l'abolition des abus, dans le sens large et plutôt vague où n'entre pas l'application de moyens immédiats pour remédier à ces mêmes abus.

Le commissaire s'étonne, on feint de s'étonner de ce que les principaux intéressés — la municipalité et le consommateur — ne lui fournissent point de plus amples renseignements pour l'aider à effectuer son travail.

Mais comment les lui fournir? La discussion s'anime ici, et l'on fait valoir que la conduite du gouvernement n'est qu'une immense et lugubre farce consistant à rejeter sa responsabilité sur les épaules de la province, puis sur celles de la municipalité.

On veut faire venir des COLONS DES ETATS-UNIS

Le gouvernement canadien veut faire appel aux Américains pour secourir nos agriculteurs.

Ottawa, 1er. — Par suite de l'engagement dans les troupes expéditionnaires et du grand nombre d'ouvriers employés dans les usines de munitions, il existe actuellement une rareté de main-d'œuvre sur les fermes. En face de cette situation, le gouvernement vient d'adopter un arrêté ministériel destiné à augmenter le nombre de ceux qui seraient disposés au Canada à entreprendre ce travail des champs, comme à faire venir des Etats-Unis tous les colons disponibles.

Cet arrêté, stipule que toute personne possédant la culture de la terre au Canada durant la présente année, aura droit de compter, comme période de résidence sur tout homestead qui lui aurait été accordé ou promis ou qui lui aurait été acheté, toute la durée de son emploi; il réduit aussi de trois ans à deux ans les obligations de cultiver devant à chaque détenteur d'homestead.

LES FINANCES PUBLIQUES:
PREMIEREMENT, LE BUDGET

M. Edouard Montpetit a commencé hier soir, sa série de leçons sur les finances publiques.

Avant terminé son cours sur les finances privées, le professeur Montpetit a commencé, hier soir, une série de leçons sur les finances publiques et en particulier sur le budget.

Introduction. — Jusqu'ici, dit M. Montpetit, nous avons étudié les finances privées et, plus spécialement, les opérations de banque, la monnaie et le crédit. Les finances publiques ont trait à la collectivité, la société, l'Etat. Les sociétés vivent et se développent. Les sociétés particulières, elles ont des dépenses à faire, des travaux à exécuter. L'Etat a des attributions qui nécessitent d'importants déboursés; et, pour rembourser les obligations multiples qu'il contracte, il doit s'assurer d'abondantes ressources. La Science des Finances a précisément pour objet d'étudier les recettes et les dépenses publiques.

C'est, écrit M. Paul Leroy-Beaulieu, la science des revenus publics et de la mise en œuvre de ces revenus. (Traité de la Science des Finances, tome I, p. 2). Naguère, Joseph Garnier donnait à cette définition, "la science des finances à pour objet la satisfaction des véritables besoins de l'Etat au moyen de ses véritables ressources" (Traité de Finances, p. 7). Distinction bien difficile, qu'est-ce, au juste, que les "véritables" besoins et les "véritables" ressources d'un Etat? On peut répondre, évidemment, mais il y faut une longue explication. De son côté, un économiste italien, F. S. Nitti (Principes de Science des Finances, p. 1), écrit: "La science des finances recherche de quelle manière l'Etat et les pouvoirs locaux se procurent les richesses matérielles nécessaires à leur existence et à leur fonctionnement, et aussi de quelle manière les trois objets essentiels de leur existence: l'impôt, le emprunt, et les dépenses publiques".

Deux questions se posent: avant d'aborder le budget proprement dit: a) Quelle est l'origine du droit budgétaire? Est-ce le simple fait que le peuple paie l'impôt et que, payant l'impôt, il a le droit de le voir employé à l'usage qu'il veut? Ou est-ce le fait que le peuple paie l'impôt et que, payant l'impôt, il a le droit de le voir employé à l'usage qu'il veut? Ou est-ce le fait que le peuple paie l'impôt et que, payant l'impôt, il a le droit de le voir employé à l'usage qu'il veut?

b) Les dépenses publiques, par conséquent, sont-elles des dépenses nécessaires ou des dépenses facultatives? Les dépenses nécessaires, ce sont celles qui sont indispensables à l'existence de l'Etat. Les dépenses facultatives, ce sont celles qui sont utiles à l'Etat, mais qui ne sont pas indispensables à son existence.

Le budget, c'est le document qui résume les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année donnée. Il est divisé en deux parties: les recettes et les dépenses. Les recettes sont les sommes d'argent que l'Etat reçoit, et les dépenses sont les sommes d'argent que l'Etat dépense.

Le budget est un document important, car il permet de savoir si l'Etat est en mesure de faire face à ses obligations. Il est également un document politique, car il reflète les priorités de l'Etat.

Le budget est un document complexe, car il prend en compte de nombreux facteurs, tels que les dépenses militaires, les dépenses sociales, les dépenses d'infrastructure, etc.

Le budget est un document qui évolue avec le temps, car les besoins de l'Etat changent au fil des années.

Le budget est un document qui est soumis à l'approbation du Parlement.

Le budget est un document qui est publié chaque année.

Le budget est un document qui est très important pour le citoyen.

Le budget est un document qui est très intéressant à lire.

Le budget est un document qui est très utile à connaître.

Le budget est un document qui est très important pour l'Etat.

Le budget est un document qui est très intéressant à lire.

Le budget est un document qui est très utile à connaître.

Le budget est un document qui est très important pour l'Etat.

Cartes Professionnelles
Avocats

Geoffrion, Geoffrion & Cusson
Avocats, etc.,
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga
Victor Geoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R. Phone Main 10.

BERARD & FILS
AVOCATS
Edifice Duluth—50, Notre-Dame Ouest
MONTREAL
L.-P. Berard, C. R. Tél. Main 4581.
Ch.-H. Berard, L.L.L. 275-n

Médecins

VOUS VEUX DEMANDER
UNE ATTEINTE SPECIALE
Consultez-moi
TEL. MAIN 686
J. A. LANGLOIS
Ophtalmicien et Oculiste
de la Province de Québec et de l'Etat
de New-York.
Examen Scientifique de la vue avec
Instrument Moderne.
68 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
En face de "La Presse".
276-n—M-v-n

Les maladies des voies urinaires
même les plus chroniques sont guéries
par nos traitements de la
CLINIQUE MEDICALE
VINOPREY
281 rue Beaudry, près Sainte-Catherine.
Traitements des plus célèbres spécialistes
français.
CONSULTATIONS GRATUITES
HOMMES FEMMES
8 à 12 A.M. 2 à 4 P.M.
Consultations par correspondance
et à domicile (Tél. Est 6919). 86-n

SERO-CLINIC
DOCTEUR MANSEAU
No 92 rue Sherbrooke Ouest.
VOIES URINAIRES
606
Guérison rapide du CANCER et
TUMEURS malignes même inopérables. FALLOPIAN, MALADIE DU
DU SANG, de FIBRETE et PROSTATE.
Heures: 2 à 4 P.M. 149-n

INSTRUMENTS MISES A JOUR
Les officiers du service d'information
et les agents secrets des Etats-Unis
ont mis à jour plusieurs intri-
gues des Allemands, à la frontière, et
grâce aux dernières révélations, on
peut maintenant donner à ces faits la
place qui leur convient dans la suite
des événements. On prétend que les
Allemands ont été la cause de l'incur-
sion faite par Villa contre Columbus,
dans le Nouveau-Mexique. Ils voulaient
entraîner l'intervention des
Etats-Unis et grâce à cette interven-
tion, ils espéraient diminuer l'exporta-
tion des munitions aux Allemands.

On possède aussi des informations
qui semblent indiquer Théodore
Kock ou Kouch, vice-consul allemand
à Parral, dans l'attaque que les trou-
pes mexicaines ont dirigée contre la
cavalerie américaine, commandée par
le major Tompkins, lorsque la chasse
donnée aux bandits de Villa. Les offi-
ciers américains n'ont pas vu Kock à
Parral, à cet endroit, mais ils ont ob-
tenu des rapports voulant qu'il ait in-
cité les Mexicains à attaquer les Amé-
ricains, pour empêcher la capture de
Villa, dans la crainte que cette cap-
ture ne fût suivie de révélations sur
les agissements des Teutons. Un officier
supérieur a déclaré: "Pas la certitude
que Kock a eu beaucoup à faire avec
les troubles qui ont éclaté à Parral."

Le gouvernement a reçu des rensei-
gnements d'autre source sur les men-
ées des Allemands au Mexique. Herr
Krum-Heller, qui y déploie de l'acti-
vité depuis plusieurs années, tient de
près près au général Carranza, dit-on,
et mène une propagande anti-améri-
caine au Mexique. Klaus, un Alle-
mand, est à la tête des fabriques de
canons établies dans le voisinage de
Mexico. Ces faits ne se relient pas di-
rectement au projet d'alliance avec le
Japon et le Mexique, mais on se rend
compte qu'ils jettent de la lumière sur
le plan général de l'Allemagne.

Il est probable que le public ne con-
naîtra jamais tous les détails des in-
trigues allemandes, mais le contraire
est possible, selon la tournure que
prendront les événements. On sait
toutefois que le gouvernement en sa-
voit assez sur le compte de von Bern-
storff, même avant la révélation des
menées touchant le Japon et le Mexi-
que, pour exiger le rappel de l'ambas-
sadeur.

LE CONSULAT ALLEMAND A
JUAREZ EST PILLÉ
Juarez, Mexique, 1. — Le consulat
allemand a été pillé la nuit dernière
et l'on rapporte que plusieurs im-
portants papiers officiels ont disparu des
archives du consul Max Weber, le
chargé d'affaires du gouvernement al-
lemand dans le Mexique septentrional.
Int.

COURS DU SOIR DE
L'ASSOCIATION PRO-
FESSIONNELLE DES EM-
PLOYEES DE MAGASIN
Cours de conversation anglaise,
comptabilité et langues françaises
donnés gratuitement le mercredi
soir, à 7.30 p.m., chambre No 3,
Monument National.
Nouveaux procédés d'enseigne-
ment sous la direction d'un pro-
fesseur de grande compétence.
Méthode facile et agréable.
Toutes les dames et demoiselles
sont cordialement invitées à y as-
sister.

CERCLE LITTÉRAIRE
MERCIER
Le Cercle Littéraire Mercier a célé-
bré dignement le deuxième anniver-
saire de sa fondation.
Un magnifique banquet réunissait
tous les membres à la résidence de
M. H. A. Mongeau, président hono-
raire, rue St-Denis.
Plusieurs discours furent prononcés;
les orateurs, en faisant l'histoire
du Cercle, rappelaient les efforts
du début, et dégageaient des promes-
ses encourageantes pour l'avenir.
Enfin, de cette fête joyeuse et tout
intime, chacun se retira enchanté et
bien résolu de travailler de plus en
plus pour maintenir le Cercle Litté-
raire Mercier, sur la voie du progrès.

COURS SPECIAUX
65ème REGIMENT
Des cours spéciaux pour les capo-
raux et les sergents commenceront
dans quelques jours à l'arsenal du
65ème régiment.
Que tous ceux qui désirent se qua-
lifier comme tels s'inscrivent immédia-
tement. Tous les soldats sont invités.
Le major Ernest Pelletier dirigera
les cours.

Spécialisant dans toutes les
MALADIES
VENERIENNES
208 Bld S.-Laurent, Montréal
SUCCURSALE:
82 rue Saint-Joseph, Québec.
Envoyer pour Pamphlet instructif
240-1-M-v-n

OU L'IMPOSTEUSE
EST DEMASQUEE
Une passante, Mme Chenasson, ha-
bitant 70, avenue Parmentier, à Pa-
ris, laissait tomber son porte-monnaie
et, s'en étant aperçue quelques se-
condes après, elle se retourna juste
pour voir une autre femme le ra-
masser.
— Il est à moi!
— Ce n'est pas vrai, c'est le mien!
Finalement on s'en fut au commis-
sariat, où Mme Chenasson déclara:
— C'est mon porte-monnaie, et la
preuve: il y a 108 fr. 20 dedans et
une médaille.
— C'est parfaitement exact, res-
posta l'autre; il y a effectivement 108 fr.
20 dans mon porte-monnaie!
Le commissaire, très embarrassé,
fit vérifier les deux monnaies et les
deux femmes, dont la seconde déclara
se nommer Léonie Barck, 118 rue,
du Chemin-Vert.
A cette dernière adresse, un agent
vint demander des renseignements à
la concierge qui, en désignant une
locataire assise dans la loge, déclara:
— Voici précisément Mme Barck!
Tout était découvert. La fausse
Mme Barck était une imposteuse qui
est maintenant au dépôt.

LE CANADA est imprimé et publié par
LA CIE DE PUBLICATION DU CA-
NADA, Limited, dont M. J. E. La-
pointe est le Gérant-général, au bu-
reau Numéro 75 rue Saint-Jacques,
Montréal.

FUMEZ LE HEROS
TABAC A PIPE
HAVANE ET QUESNEL FERMENTES

KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES
AR 23 THE PRO

Les Pilules de Dodd gué-
rissent toutes les maladies de ro-
gnons, aussi rhumatisme, mala-
die de Bright, diabète et mal de
dos. Le cliché ci-haut est un mo-
dèle de la boîte.

Le Canada

Montréal, Vendredi, 2 Mars 1917.

Le sentiment universel des dominions

ILS VEULENT GARDER LEUR AUTONOMIE.

Le câble nous apporte une déclaration de M. Herbert Samuel, ex-ministre des Postes, puis Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Asquith, que :

"Il n'existe encore aucun signe que les dominions soient prêts à accepter en son entier la Fédération Impériale et tout ce qu'elle comporte."

Non seulement, dirons-nous, les dominions n'ont pas encore signifié qu'ils étaient prêts à accepter la Fédération Impériale avec toutes ses conséquences, mais ils manifestent, au contraire, à peu près unanimement, la résolution de conserver toute leur autonomie.

De ce que Sir Robert Borden soit à la tête, au Canada, d'un gouvernement appuyé par les impérialistes, il ne s'ensuit nullement que le peuple canadien lui-même soit en majorité favorable à une réorganisation de l'empire dans le sens de la centralisation fédéraliste.

Les plus ardents impérialistes eux-mêmes, à commencer par les signataires du récent manifeste de Toronto, font des réserves expresses quand il s'agit de notre autonomie fiscale. Or, l'objet principal de la Fédération Impériale, en temps de paix, a été l'organisation d'une sorte de Zollverein, d'union douanière pour tout l'empire.

Ce n'est pas en Australie, non plus, que l'on peut constater un sentiment fédéraliste. Les Etats de la Commonwealth australienne, sont jaloux de leur autonomie particulière au point qu'il surgit souvent des conflits entre les autorités des Etats et les autorités fédérales. Et ce sentiment se reflète dans la réponse que faisait l'autre jour à une interpellation M. Walter Hume Long, ministre impérial de l'Intérieur, que l'Australie se compose de cinq Etats souverains, les pouvoirs du gouvernement de la Commonwealth n'étant que ceux qui lui ont été délégués par les Etats.

L'Union Sud-Africaine est sûrement aussi attachée à son autonomie que nous puissions l'être. La façon dont elle a tenu à organiser elle-même sa participation à la guerre et à l'expédition des contingents en Europe qu'après avoir chassé les Allemands de leurs colonies avoisinantes, témoigne bien de sa détermination de conserver son autonomie pleine et entière.

La Nouvelle-Zélande elle-même, le plus impérialiste des dominions, après s'être laissée emporter par son enthousiasme à fournir un dreadnought à la marine anglaise, s'est ravisée depuis; elle veut maintenant suivre l'exemple de l'Australie — exemple qui aurait dû venir du Canada — et se créer une marine néo-zélandaise.

Si donc on consulte les dominions, avant de réorganiser l'empire sur de nouvelles bases après la guerre, on peut être sûr que la réponse sera en faveur du maintien complet de notre autonomie.

Et il semble évident que l'on n'osera pas changer aussi radicalement la constitution de l'empire sans consulter, non pas les gouvernements, mais les peuples mêmes des dominions.

Lenteurs et Retards

LE GOUVERNEMENT BORDEN ET LA VIE CHERE.

Le département du Travail, dit-on, va poursuivre une campagne qui fait le placement, à Montréal, aux Etats-Unis et à Cuba, des pommes de terre des provinces maritimes; ainsi que des marchands de charbon.

Il était temps. On a attendu que les pommes de terre fussent rendues à \$3.50 la poche de 80 livres et le charbon entre \$13 et \$15 la tonne.

Et, dans l'un et l'autre cas, par la faute de l'incurie du gouvernement. Les gens poursuivis vont venir déclarer que leurs prix sont justifiés par la rareté des stocks.

Et dans l'un ou l'autre cas, si les stocks sont épuisés, c'est parce que, en dépit des appels du peuple, en dépit des réclamations des consommateurs, on a permis l'exportation à outrance des pommes de terre et on a refusé la circulation sur les lignes canadiennes du matériel roulant des compagnies de charbon.

La rareté des stocks est donc le résultat direct de l'incurie du gouvernement Borden.

Si le département du Travail, comme on va le prétendre, ne pouvait agir que sur des plaintes formelles de particuliers, c'est, d'abord, une excuse basée sur un mauvais arrêté du conseil, qui n'aurait pas dû exiger l'intervention de particuliers.

Mais le département du Commerce n'a pas d'excuse. Il devait se tenir au courant de la situation et ce ne sont pas les avertissements qui lui ont manqué; et il avait le pouvoir, en ce qui concerne les pommes de terre du moins, d'en prohiber l'exportation — sauf à la Grande-Bretagne et à des alliés. Pour le charbon, la Commission des Chemins de fer aurait dû intervenir depuis longtemps.

Ni Sir George Foster, ni Sir Henry Drayton ne paraissent avoir fait leur devoir en cette occurrence.

Sir George Foster, que l'on a appelé le ministre errant, est en ce moment au Canada, où il remplace pendant son absence Sir Robert Borden. Il trouve le temps d'assister à des banquets et d'y faire de longues phrases sur la nécessité d'économiser, pour les particuliers.

L'Angleterre a un ministre des denrées alimentaires; l'Allemagne a un "directeur des aliments". La France a un sous-secrétaire d'Etat chargé spécialement de la question de l'alimentation de la population.

Nous n'en demandons pas tant, au Canada, nous demandons que le Ministre du Commerce et le Ministre des Finances s'occupent chacun en ce qui le concerne, de cette question de l'alimentation du peuple, et qu'ils prennent les mesures nécessaires pour faire cesser ces odieuses spéculations sur la famine des ouvriers.

Que le ministre du commerce empêche ces spéculations sur des denrées que nous produisons en quantités dépassant beaucoup notre consommation; qu'il voie à ce qu'on n'en exporte que le surplus de nos besoins et qu'il veille à ce que ces exportations ne soient dirigées que sur les pays alliés. Que le Ministre des Finances, d'autre part, enlève les droits de douanes sur les denrées alimentaires, ce qui ne diminuera pas ses recettes puisqu'on n'en importe point en ce moment.

Et ainsi nous pourrions au moins prévenir les accaparements criminels que le Ministre du Travail ne peut que punir quand ils ont eu lieu; et éviter, pour l'automne et l'hiver prochains, au moins, la répétition de la misère actuelle.

A quoi nous servirait de produire davantage, si nous laissons les accapareurs expédier toute notre production à l'étranger?

L'hon. M. Doherty à la rescousse

Pour sauver les ex-ministres du Manitoba

L'administration de la justice dans les causes civiles comme dans les causes pénales, est sous la juridiction exclusive des législatures provinciales, en vertu de l'article 92, paragraphe 14 de la loi constitutionnelle de 1867.

En conséquence, la législature du Manitoba, à sa dernière session, a adopté une loi autorisant les juges présidant les tribunaux dans la province, lorsque le besoin s'en ferait sentir, à augmenter le nombre des citoyens convoqués à une session du tribunal, parmi lesquels un jury pourra être choisi.

Ce nombre était fixé par la loi antérieurement à 36 pour les districts ruraux et à 48 pour le district de Winnipeg. L'augmentation de la population et conséquemment des procès a rendu cet amendement à la loi nécessaire au Manitoba. D'ailleurs, dans toutes les vieilles provinces, les juges ont le pouvoir de convoquer de nouveaux citoyens pour ce service onéreux mais nécessaire, lorsque les recusations de la poursuite et de la défense ont épuisé le premier rôle convoqué.

Or, on vient d'apprendre que, sur les instigations de personnes que l'on ne connaît pas officiellement, mais que l'on devine, le ministre de la Justice, M. Doherty, a recommandé au gouverneur général en Conseil, que la récente loi du Manitoba fut désavouée, à moins que le gouvernement provincial ne s'engage à ne pas l'appliquer aux procès de juridiction criminelle.

Cette recommandation ayant été transmise au gouvernement du Manitoba, le Procureur Général, l'hon. M. Hudson, vient de faire rapport au conseil exécutif provincial que le gouvernement de la province ne devrait pas prendre cet engagement:

10. Parce que dans toutes les vieilles provinces, le juge possède le droit conféré par la loi en question.

20. Parce que la seule raison non pas donnée, mais insinuée, pour demander cet engagement, c'est que le gouvernement provincial pourrait se servir de la loi pour persécuter injustement des accusés.

Et, 30. Parce que ce droit de convoquer de nouveaux citoyens pour former le jury est conféré aux juges et non pas au gouvernement, de sorte que l'insinuation porterait aussi sur la magistrature de la province.

Notre confrère, le "Manitoba Free Press" explique bien la raison de l'intervention du gouvernement Borden-Rogers en cette affaire.

Il y a, en ce moment, devant les tribunaux du Manitoba, trois accusés ex-associés de M. Rogers et ex-ministres provinciaux: Sir Rodmond Roblin et deux de ses anciens collègues. Or, avec un rôle de 48 citoyens, chacun des trois défenseurs des accusés ayant le droit de récuser préemptoirement douze jurés, c'est-à-dire, ensemble, trente-six, il n'en resterait plus que douze disponibles, de sorte que les accusés pourraient absolument choisir tous les jurés chargés de les juger.

Comme on voit bien là la main de ce sinistre intrigant qui s'appelle Bob Rogers, dont la protection ne peut faire défaut à ses anciens associés, sous peine de provoquer — qui sait? — peut-être d'inquiétantes indiscrétions!

Mais cette odieuse tentative de subordonner les intérêts de la justice à ceux des criminels dont elle poursuit l'exemplaire punition ne réussira pas. Il est inconcevable que le gouvernement fédéral puisse recommander au Gouverneur Général une telle violation des droits provinciaux, dont le motif est aussi honteux qu'évident.

Serait-ce vrai ?

On annonce maintenant que l'hon. Bob Rogers, le triste héros des scandales du Manitoba et l'organisateur en chef des trucs électoraux du parti tory, va être nommé à la tête de nos affaires militaires d'outre-mer.

La chose est annoncée officiellement dans la presse tory.

Nous ne savons à quel point la rumeur précède la vérité. Mais nous tenons à protester vigoureusement contre la nomination de M. Rogers, à tout poste quel qu'il soit, qui le mette en contact plus intime avec nos affaires militaires.

M. Rogers est un homme indigne de confiance, un ministre taré, que M. Borden devrait rendre au plus tôt à la vie privée, au lieu de le parader en Angleterre et de songer à lui confier de nouvelles responsabilités.

Par tout le Dominion

De Vancouver à Halifax, le parti libéral étend partout ses conquêtes édifant sur les ruines des scandales conservateurs des gouvernements neufs, pleins de promesses et de vie. Quand Ontario aura parlé et porté son jugement sur le gouvernement Hearst, la victoire libérale étendra ses ailes sur toutes les provinces du Dominion.

A eux, d'abord

C'est aux pouvoirs publics d'abord, — municipalités ou gouvernement, — à pratiquer l'économie.

L'extravagance des gouvernements a un double effet pernicieux; il est un mauvais exemple, et il décourage le peuple de pratiquer une vertu dont les effets sont rendus nuls par le gaspillage de nos fonds.



Il le sait

Le ministre du Travail admet lui-même que les monopoles pressurent notre pays, et sont cause plus encore que la guerre du coût exorbitant de la vie.

Mais le tout n'est pas d'admettre; il faut aussi conjurer le danger et protéger le peuple. L'admission de M. Crothers ne prouve qu'une chose: qu'il connaît l'étendue du mal, mais qu'il est impuissant ou qu'il ne veut pas l'enrayer.

Une Honte

C'est l'hon. M. Rogers, l'homme taré, compromis, définitivement convaincu de concussion et de faux témoignage, que Sir Robert Borden a choisi pour nous représenter à la conférence de Londres.

Quelle honte! honte qui rejait sur tout le ministère, et le parti qui subit pareil outrage et le permet!

Il a raison

Il est criminel, va répétant Sir George Foster, de gaspiller en temps de guerre.

Sûrement le scandale des bottes militaires, les transactions Garland et Foster, les contrats Allison, tout ce péculat éhonté qui a marqué l'administration de guerre du gouvernement Borden et a coûté des millions au pays, sont des crimes.

Les Elections du Nouveau-Brunswick

Une opinion conservatrice indépendante.

Nous traduisons du "Citizen" d'Ottawa les extraits suivants d'articles sur la récente défaite conservatrice au Nouveau-Brunswick:

"La victoire complète du parti libéral au Nouveau-Brunswick devrait fournir aux conservateurs de tout le pays l'occasion d'un bon examen de conscience politique. Dans la Chambre provinciale précédente les conservateurs détenaient le pouvoir avec 46 députés contre deux pour l'opposition. Les élections qui se sont terminées lundi ont donné un complet renversement du sentiment public; l'administration a été battue par six sièges, les résultats donnant l'élection de 27 libéraux et 21 conservateurs.

Quoiqu'il ne soit pas habituel d'associer la politique provinciale à la politique fédérale, le fait reste que les questions locales ne jouaient pas un rôle spécialement important dans la dernière consultation de l'opinion publique. La campagne a pris une plus large signification par les efforts de membres éminents du parlement fédéral, comme M. Frank Carvell; et l'on a fait tous les efforts possibles pour obtenir un verdict populaire sur les plus vastes questions politiques qui se posent devant le pays tout entier.

La signification du résultat c'est que l'administration Borden-Rogers devient de plus en plus impopulaire et que le peuple du Dominion est de plus en plus déterminé à se débarrasser de cette néfaste combinaison.

Depuis quelques mois, le parti conservateur a perdu le Manitoba, la Colombie-Anglaise et le Nouveau-Brunswick. En dehors d'Ontario, l'administration fédérale a en face d'elle un pays complètement et solidement libéral.

Dans une autre colonne, le "Citizen" fait encore ce commentaire que nous traduisons:

"Le Nouveau-Brunswick possède un comté Carleton et, dans le revirement politique de samedi dernier, Carleton est resté immuable; ce fut l'un des refuges du conservatisme. Le comté Carleton, toutefois, est faible sur un point: il a pour représentant à la Chambre des Communes fédérales, un courageux libéral, M. Frank Carvell.

"Mais les chauds adhérents du parti conservateur fédéral ont choisi un vigoureux représentant de leurs principes, savoir: l'ex-premier ministre Fleming, pour reconquérir le comté Carleton aux prochaines élections générales du Dominion.

"L'ex-premier ministre, ayant été trouvé coupable d'extorquer de l'argent aux entrepreneurs du gouvernement, est évidemment l'homme le plus désigné pour prendre un siège au premier rang à la Chambre des Communes, aux côtés de l'hon. Robert Rogers."

Et le confrère ajoute, plus loin, cette autre remarque:

"Et les libéraux continueront à gagner les élections aussi longtemps que le parti conservateur se solidariserait officiellement avec des gens tels que l'hon. Bob Rogers, ministre des Travaux Publics."

LES INFLUENCES FRANÇAISES AU CANADA par M. JEAN CHARBONNEAU La Jeunesse Contemporaine

(Pour le "Canada")

En parcourant les "Influences françaises au Canada", de M. Jean Charbonneau, nous nous sommes demandé quel est le but de ce livre, tout d'intérêt actuel, et quelle est sa raison d'être à une époque où l'on s'occupe particulièrement des questions épineuses qui ont été et qui seront, si nous n'y prenons garde, la cause de la déunion de vingt races.

Nous parcourons dernièrement un article intitulé "Le délire sacré" signé par M. Abel Hermant, dans lequel il était dit "que le délire qui vient des dieux est plus beau que la sagesse qui vient des hommes."

Ceci est un défi aux criminalités prétendues allemandes qui met tout à tour "au service de la barbarie la science positive et la métaphysique, aidant à la pratique même du crime et en en faisant ex cathedra non seulement l'apologie, mais la doctrine."

Cette honte, ajouterait l'auteur, n'atteint et ne doit atteindre que l'Intelligence allemande. A l'heure présente, la jeunesse doit se retrancher à d'autres sources.

Si, toutefois, elle ne doit pas mettre de côté la Raison, elle doit se consacrer, à toute heure et en tout pays

du monde civilisé, que c'est surtout le moment de l'enthousiasme et du délire, du délire sacré.

C'est ce qui doit se produire chez nous, nous dira M. Jean Charbonneau. Son livre exprime, d'ailleurs, cette pensée.

Il nous fait entendre que les ressentiments nés du hasard des circonstances doivent disparaître et que les esprits, chez nous, se pénétreront de plus en plus de la nécessité que font naître les événements, du respect que nous devons apporter aux sentiments des races alliées, celles avec qui nous devons vivre désormais en accord parfait, si toutefois nos amis veulent bien l'entendre ainsi.

Et nous croyons que c'est ainsi qu'ils l'entendent; les faits le prouvent.

Le délire sacré!

C'est celui qui nous impose le devoir de respecter les aspirations, les idées, les droits, les sentiments, les idées dont chaque génération est faite et qui constituent la grandeur de chacune, sans amoindrir l'une ou l'autre.

La jeunesse contemporaine doit s'imprégner de ces principes, et nous croyons que M. Jean Charbonneau s'est appliqué à dégager de son livre ce sentiment de fraternité dont toutes les nations doivent s'inspirer, surtout celles appelées à vivre en commun et qui doivent unir leurs efforts journaliers pour le besoin d'une cause sainte et le respect des traditions dont toute race doit être fière à tous les points de vue.

Ne serait-il pas vrai de dire que, dans les grandes circonstances comme celles qui tourmentent le monde, un délire agite certains mortels élus, et leur suggère des remèdes aux maux dont souffre l'humanité latine?

La jeunesse latine est en danger. L'heure qui la délivrera doit bien tôt sonner. Personne ne saurait nier qu'un dieu lui a suggéré les formules du salut.

Mais pour le triomphe de la cause, il faut l'union des âmes.

Trop de mesquines et puériles raisons nous ont démunis. Les nobles caractères sauront se placer au-dessus de ces minimes ressentiments qui restent l'apanage des esprits faibles.

L'âme latine doit prouver au monde d'éblouir que rien ne saurait altérer la pureté de ses intentions. Donc, la jeunesse contemporaine, celle qui a subi l'influence de la culture latine, et dont elle est si fière, — ne doit plus avoir qu'un seul but à atteindre: le triomphe définitif de ses idées.

Le délire sacré!

Combien deviendrait vaine cette pensée: "les hommes doivent être unis dans une éternelle fraternité", s'il fallait croire un seul instant que les amitiés doivent se trahir et que la vie en commun reste une utopie?

La jeunesse contemporaine doit s'imprégner de rêve.

Il est peut-être possible "que l'enthousiasme du poète, communiqué aux peuples, sera plutôt que le calcul des politiques, le promoteur de ce qui s'accomplira demain."

M. Jean Charbonneau a du lire cette noble pensée de M. Abel Hermant.

En tout cas, il doit sugérer de

grandes choses, son livre en est la preuve, car "le bon sens modéré n'en saurait enfanter que de médiocres, et nous obtenons les plus grands des biens par le délire, que nous envoie la faveur des dieux."

Devons-nous ajouter que sur la situation présente, tous les mots qu'il fallait dire ont été dits, "que toutes les vérités fécondes ont été confessées, que le verbe d'où naîtra l'action a été affirmé, par un Gabriel d'Annunzio, sur le rocher sublime du Quarto, en face de la mer?"

Que ceux qui liront le livre de M. Jean Charbonneau, s'imprègnent de ces paroles. Si la jeunesse contemporaine les comprend bien, elle se convaincra une fois de plus, "que le délire qui vient des dieux est plus beau que la sagesse qui vient des hommes."

Ce délire, selon M. Jean Charbonneau, ne doit pas être celui de la jeunesse ardente?

L'avenir lui appartient, nous dit-il, en parlant du poète Beauregard: qu'elle ouvre les yeux vers la lumière éternelle, celle qui n'a jamais les épris du Beau et du Bien, celle qui indique le chemin des nobles aspirations dont doivent s'imprégner les races fortes et durables qu'un vain orgueil a tenté d'anéantir, mais qui ont su se forger dans l'idée de ce qui s'accomplira demain.

Un jour, on demandait à Abraham Lincoln: Combien de temps durera la guerre dont a dépendu l'indépendance américaine; il répondit: "Elle se terminera quand le but sera atteint." La jeunesse contemporaine a compris le but à atteindre. Il faudra, qu'au point de vue des idées, nous soyons tous prêts à payer notre part ou à tomber pour jamais en vasselage. La part de la jeunesse, c'est, selon M. Jean Charbonneau, le maintien des traditions françaises dont elle sera si fière de proclamer le triomphe définitif à travers le monde. Cette pensée qui découle du livre entier "Les Influences françaises au Canada", restera son plus beau titre de gloire, et nous savons gré à M. Charbonneau, au nom de ses contemporains, de l'avoir pensé et écrit.

Lombard fera partie du prochain convoi de forçats.

Le docteur Lombard, dont on se rappelle les agissements dans l'affaire dite des "Réformes frauduleuses", vient d'être transféré à la maison centrale de Riom, où il va attendre le prochain départ de forçats pour l'île de Ré. A son arrivée, Lombard paraissait littéralement atterré; il cachait son visage dans ses mains, afin de ne pas être reconnu.

La date du prochain convoi de forçats n'est pas encore fixée, mais elle ne saurait tarder.

Langage coloré.

Mon pauvre Mathurin, dans cette affaire-là, je ne vous vois pas blanc, et je vous avoue que j'en suis bleu. Ça n'est pas rose!

FUMEZ LE HEROS
TABAC à PIPE
PUR CANADIEN
HAVANE ET QUESNEL FERMENTÉ

LES CHEMINS DE FER TENUS RESPONSABLES DE LA CRISE DU CHARBON

La "Patrie" enregistre le témoignage de quelques gros marchands de charbon, qui expliquent les origines de la rareté du combustible et qui confirment les avancés du "Canada"

L'UN DE CES GROS MARCHANDS, M. J. O. LABRECQUE, DICTE AU GOUVERNEMENT CANADIEN LA LIGNE DE CONDUITE A SUIVRE

Si le gouvernement veut punir les marchands, punira-t-il aussi les compagnies de chemins de fer ?

Partie pour faire une campagne contre les marchands de charbon qui auraient surchargé leurs clients, la "Patrie" se voit dans l'obligation de montrer, elle aussi, qu'elle fait fausse route, et à l'appui de ce que nous affirmions, il nous eût fallu reproduire ici les interviews de quelques-uns des gros marchands de charbon de la partie Est; nous les reproduisons pour qu'on voit bien que le "CANADA" a toujours donné à la crise du charbon les véritables raisons.

M. J. O. LABRECQUE

M. J. O. Labrecque, négociant bien connu, interviewé par le représentant de la "Patrie", dit à ce sujet : "Il y a à Montréal 515 marchands de charbon et 14 entreprises seulement servent à l'approvisionnement de tous ces marchands."

"Montréal reçoit annuellement environ 500,000 tonnes."

"Cette année comme il y a eu pénurie de charbon, les éleveurs une fois vidés de leur contenu, le charbon a commencé à se faire rare."

"Les entrepôts principaux situés sur le Canal Lachine en contiennent encore une bonne quantité, seulement son transport dans la ville coûte très cher, étant donnée la vaste superficie de la cité."

"Qu'il nous arrive des chars de main", dit-il, "et aussitôt les prix baisseront."

"Quelle est d'après vous la véritable cause de cette disette de charbon ?"

"La cause principale de ce fâcheux contre-temps, c'est le Delaware and Hudson."

"A moins que le gouvernement canadien n'intervienne auprès du gouvernement américain pour faire disparaître l'embargo sur les chars, le 8 de mars prochain, il n'y aura plus de charbon mou à Montréal."

"Les marchands seront à la ration. Ce qui ajoute aussi à la crise, c'est le fait que nos grandes institutions, telles que les commissions scolaires, les corporations ont préféré acheter leur combustible d'agents de mines qui n'avaient pas d'entrepôts à Montréal."

"Comme les chars ne venaient pas elles ont dû s'en procurer chez les marchands. Trois à quatre mille tonnes ont été enlevées ainsi rapidement et arrachées à la consommation du petit public."

M. J. O. Labrecque ajoute qu'il a protégé dans toute la mesure du possible, ses clients contre toute hausse."

UNE SUGGESTION

Si le gouvernement décrétait la vente du charbon à \$9, seules les personnes qui demeurent dans le circuit qui permet la livraison à \$9, auraient du charbon. Les marchands des quartiers excentriques, ceux de Maisonneuve, de Rosemont, du Boulevard St-Denis, qui sont obligés d'aller chercher le charbon à la Pointe St-Charles et par conséquent de le vendre à \$13 ou \$14 la tonne, devraient fermer leur clos et leur clientèle serait sans combustible. Une enquête pour trouver les coupables et les punir, loin d'être la solution, empirerait la situation."

"Quel est donc le remède ? Faire entrer les wagons qui dorment sur les différentes voies d'évitement et qui sont destinés à Montréal."

"Et quels sont les moyens pour en arriver là ? Que le maire de Montréal, le bureau de contrôle, des représentants du conseil et tous les corps publics de Montréal s'organisent en une délégation monstre et aillent à Ottawa pour demander au gouvernement qu'il ne serait pas possible d'obtenir du gouvernement américain que l'embargo soit levé sur les chemins de fer américains afin de permettre à tous les trains de charbon en destination de Montréal de nous arriver et que la "Delaware Hudson Coal Co." soit forcée de livrer tout le charbon que les mines lui ont confié pour Montréal et soit empêché de se servir du charbon de tout le monde pour son usage propre."

"Je demanderais au public voyageur de Montréal que si la "Delaware Hudson Coal Co." continue à nous donner un service aussi POURRI — car c'est dû à cette compagnie en grande partie si dans le moment la crise continue — de s'engager de ne pas voyager sur les lignes de la dite compagnie l'été prochain. Il y a quelques jours, j'étais dans la "Patrie" une dépêche venant de Washington, "que la crise du charbon était passée et que le gouvernement avait fait livrer dans chaque ville un nombre suffisant de wagons. Donc, que le gouvernement canadien obtienne du gouvernement américain pour 48 heures la levée de l'embargo et je sais une seule compagnie à Montréal qui va recevoir 145 chars de charbon mou."

Jusqu'à présent, nous avons eu la crise du charbon dur, mais maintenant arrive celle du charbon mou. C'est celle-là qui va être terrible, s'il n'y a pas à Montréal du charbon mou d'ici au 8 mars. La ville de Montréal se trouvant sans charbon pour ses travaux, un grand nombre d'industries vont fermer leurs portes, sans compter les institutions publiques, etc., etc."

Qu'arriverait-il si nous avions un dégel qui ferait monter l'eau du fleuve et qu'il serait nécessaire de faire fonctionner les pompes de la rue Craig et de la rue Mill et que nous n'aurions pas de charbon mou ?

Il y a quelques années, faute d'avoir du bon charbon, les caves furent inondées et, dommages payés pour \$34,000. Quel serait alors le montant des dommages ? Des mil-

lions et des millions. Comme vous voyez, la crise qu'on vient, voilà la vraie crise noire. Il n'y a pas de temps à perdre !"

M. CURRAN, DE T. F. MOORE

Interviewé par un représentant de la "Patrie", ce midi, M. Curran, le gérant de la compagnie T. F. Moore, 1621 rue Demigny, a déclaré que personne à Montréal ne devrait être surpris de l'augmentation de ce combustible.

"Prenons, dit-il, la situation des fournisseurs de charbon. Ces derniers se sont trouvés dans une situation extraordinaire. Les ouvriers sont partis des mines pour aller s'enrôler ou prendre des positions meilleures à d'autres endroits."

"L'effectif des mineurs, il faut le dire, a été diminué des trois-quarts. C'est une raison pour laquelle la ville de New-York a payé jusqu'à \$12 la tonne pour le charbon."

"Il faut aussi reconnaître", déclare M. Curran, "que les compagnies des chemins de fer au Canada font payer une taxe de guerre pour le charbon mou, vu que ce dernier devait être transporté aux différentes compagnies de chemins de fer et aux transports. Ces dernières préfèrent payer 50 centimes par jour de surtaxe que de le retourner parce qu'ensuite, elles les employaient à l'expédition de marchandises."

"Si vous jetez un coup d'œil dans toutes les cours de chemins de fer à Montréal, vous serez surpris de voir le nombre de wagons à marchandises qui attendent leur départ."

"Donc, nous établissons en premier lieu que les mines, fournissant du charbon ont dû augmenter le prix du charbon en suite de la diminution de la main d'œuvre, que ces compagnies minières doivent payer une taxe de guerre pour le charbon mou et je ne saurais pas même surmonter qu'une taxe de guerre soit aussi imposée sur toute expédition de charbon dur."

En ce qui concerne la ville de Montréal, avons-nous demandé à M. Curran :

"Je suis positif, a-t-il répondu, que vous connaissez les différentes circonstances. Il faut actuellement faire face à la réception et à l'expédition du charbon qui, avouons-le, commence à se faire quelque peu."

"Les compagnies sont obligées d'aller chercher le charbon aux wagons de fret pour l'amener à leur enclos, et là remplir les commandes."

"La main d'œuvre pour décharger ces wagons coûte excessivement cher. Nos ouvriers préfèrent travailler aux munitions plutôt qu'au déchargement de ces wagons."

"Les chemins actuellement sont difficiles de rouler et il faut mettre deux chevaux à une voiture au lieu d'un. Cela augmente encore le coût du transport."

"Quant à l'expédition du charbon chez nos clients, il faut admettre aussi que le prix diffère avec l'état des rues."

"Si nous admettez qu'une voiture coûte \$4.00 par jour, vous conviendrez que cela monte le prix d'une tonne de charbon."

"Il y a des ruelles où il faut à deux hommes pelletter de la neige pour arriver vis-à-vis des hangars des particuliers; il faut aussi compter sur le temps que prendront les voitures pour se rendre à une distance quelconque. En un mot, cela coûte moins cher pour une tonne de charbon livrée dans un domicile où la route est facile que dans un autre où il faut parfois passer tout un jour pour la livrer."

Avant de quitter M. Curran, nous lui avons demandé ce que nous réservait les mois prochains et il nous a répondu : "Je crois pour ma part que la question du charbon ne sera pas résolue avant 6 à 8 ans."

"C'est pourquoi je dirai que la population de Montréal devrait faire des économies des à présent et faire entrer tout leur charbon et, au mois de mai ou de juin, car la même crise dans le charbon se produira l'hiver prochain, même si la guerre est terminée."

WILSON & FRERES

M. Wilson interrogé sur la présente crise dit : "Il n'y a pas de charbon, c'est la grande cause, celle qui résume tout. Du 1er novembre au 1er mars, dit-il, c'est généralement le temps où le transport le plus de charbon, dans cet intervalle, j'ai reçu l'an dernier 115 chars, soit 5,225 tonnes de charbon en tout."

Cette année, durant le même intervalle, je n'en ai reçu que 30, soit 1,500 tonnes, ce qui fait une diminution de 3,725 tonnes avec l'an dernier."

La cause de cette rareté est due au fait qu'on manquait de mineurs en novembre et en décembre."

En janvier et février les commandes étaient si fortes que les propriétaires de mines n'ont pu les remplir toutes."

Le manque de chars surtout est la cause de cette disette; le Delaware et Hudson n'a pas apporté de charbon à Montréal depuis au-delà d'un mois."

"Vous restez-il encore beaucoup de charbon présentement ?"

"Il ne m'en reste que 100 tonnes, aussi je ne délie que 500 livres à la fois et encore, faut-il que le soit certain qu'il n'en ait pas du tout."

"Quand vous attendez-vous d'en recevoir ?"

"Prochainement, dit-il, les choses semblent prendre une bonne tournure et tout me porte à croire que la situation s'améliorera, ce, pour le plus grand bonheur de tous."

LA OGDENSBURG COAL CO.

Le gérant de la Ogdensburg Coal Co., interviewé lui aussi, prétend que deux causes principales expliquent cette rareté de charbon :

Comme tous les autres, il rejette le blâme sur les compagnies de chemins de fer Delaware & Hudson et le New-York Central, qui n'ont pas transpor-

té de charbon depuis environ un mois et demi."

Jusqu'à date, dit-il, les compagnies sont de court de 60,000 chars, ce qui fait un item."

Plusieurs mineurs, dit-il, originaires des pays présentement en guerre, ont dû retourner combattre pour leur patrie, ceci explique quelque peu la rareté."

Nous avons commandé 300 chars depuis un mois et nous les attendons encore de jour en jour, espérons qu'ils ne tarderont pas à venir."

Les choses s'améliorent, dit-il, et je crois que dans quelques jours le commerce reprendra son cours normal."

CE QUE DIT UN MARCHAND

La compagnie A. Simard, 481 rue St-Zotique, près de Boyer, déclare que l'augmentation du prix du charbon n'est pas imputable aux petits marchands, qui ont dû se contenter de le livrer au prix du marché."

Quel sera le rôle de la compagnie, nous avons dit payer dommain à l'habitude nos employés, donner la nourriture aux chevaux, en un mot supporter les mêmes dépenses qu'à l'ordinaire."

"Nous souffrons nous-mêmes de ce contretemps et perdons même de l'argent. Il n'y a donc pas lieu de faire peser sur nous épaules les responsabilités de l'augmentation du coût du charbon."

Au "CANADA", M. Tessier, de la compagnie Chamberland, déclare, nous disait hier soir, que certains journaux sont si sûrement mal renseignés quand ils disent que le charbon n'est vendu qu'à \$5.80 et \$6.00 la tonne aux marchands. M. Tessier nous assure que sa Compagnie a payé du charbon jusqu'à \$9.00 la tonne. A cela, il faut ajouter le coût du logement des voitures, qui s'élève souvent à \$4.00 par jour. Que de fois il arrive qu'une voiture ne peut faire qu'un voyage par jour. Comment pourrait-il en être autrement quand on a de si grandes distances à parcourir."

La "Patrie", avec son enquête confirme donc en tous points ce que le "CANADA" déclare depuis des semaines."

M. J. O. Labrecque n'appuie-t-il pas aussi la suggestion faite par le "CANADA" au gouvernement, de faire lever l'embargo sur les convois de combustible ?

Que fera le gouvernement ? Persistera-t-il à motester les marchands avant d'avoir réglé leur compte avec les grosses compagnies ?

S'il y a eu des abus qu'ils soient sévèrement punis, mais si on punit les marchands, punira-t-on aussi les compagnies qui en définitive ont les premières responsabilités de la crise que nous subissons ?

La question est intéressante, la "Patrie", pourrait y répondre ?

SESSION DES ASSISES

L'ouverture des assises de mars avait attiré une foule considérable à la cour criminelle, hier matin, à part les jurés et les témoins. Son honneur le juge Lavergne présidait, et dans son adresse au grand jury, il dit que malgré l'élimination de ceux qui opéraient pendant la crise, le tribunal des sessions de la paix, il restait encore plusieurs cas d'importance grave et qu'il importait de faire diligence. Le rôle, très chargé d'abord, contenait environ 140 causes, mais il a été diminué de la moitié environ, à la suite des examens volontaires, et l'on croit même que le grand jury ne traitera que plus d'une vingtaine de causes, dont quelques-unes d'importance incontestable. Après leur assermentation, les membres du grand jury se sont retirés et travailleront toute la journée en vue de la préparation du rapport d'aujourd'hui."

Avant l'ajournement cependant, M. C. A. Wilson, C. R., a demandé au tribunal s'il entendait procéder sans délai dans une cause d'un commissaire d'école de St-Stanislas au sujet d'une accusation de tentative de corruption. Me Wilson alléguait que cette cause traîne depuis fort longtemps et que son client, M. Alfred Pion, ne saurait attendre indéfiniment. Le greffier lui répond que Me Pion-Bisillon qui représente M. Le gault, dans cette cause, fera son argument devant la cour des sessions d'aujourd'hui même. Cette cause ne saurait manquer d'intéresser, bien que déjà vieille, car il s'y rattache une histoire de détachement, comme on le sait, à l'hôtel Vicer. Me Wilson qui représente également M. L.-J. Primeau, dans une cause pour libelle, demandait au tribunal l'intention de procéder immédiatement. Le tribunal décide d'attendre les raisons de l'avocat du défendeur. On semble croire que le long procès de mars ne se prolongera pas indéfiniment, mais qu'il ne manquera pas d'intérêt. La cour s'est ajournée à ce matin, en attendant le premier rapport du grand jury."

La question aurait dû être soumise à un référendum au peuple et M. Vandaele espère toujours que la chose viendra. En attendant, le conseil de ville est contre une si énorme souscription et il n'en a pas plus de \$500,000. M. Mayrand s'est surtout attaché à la question du tramway, tenant les commissaires responsables de la formation de la commission spéciale pour régler cette question. Il attire spécialement l'attention sur le fait que l'avocat en chef de la cité fait partie

LA VILLE PAIERA \$250 POUR UN ACCIDENT DE LA RUE

La réclamation initiale était de \$1999, mais comme il y avait eu faute commune de la part des deux parties intéressées, elle est réduite à \$250.

Par un jugement du juge Archer, rendu hier, Mme Hélène Deschamps obtient \$250 de dommages pour un accident dont elle fut victime le 22 mars 1916 en tombant sur un trottoir de la rue St-Jacques. Elle réclamait \$1999 pour de blessures graves qu'elle s'était infligées au bras gauche dans sa chute, alléguant négligence de la part de la ville qui aurait laissé, à l'endroit indiqué, le trottoir couvert de glace vive sans le recouvrir de cendre ou de sable. La ville nia au total les allégations de la demanderesse et prétendit à l'en-

contre qu'elle avait entretenu, la rue, comme ailleurs, le trottoir de façon convenable. A tout événement, la demanderesse qui pouvait juger de l'état de l'endroit où l'accident est arrivé doit à sa propre imprudence de s'être aventurée s'il était dangereux, attendu qu'elle pouvait éviter en passant ailleurs.

Le juge Archer, jugeant qu'il y avait eu faute partagée et commune de la part des deux parties intéressées, a maintenu l'action de la demande, mais en réduisant à \$250 la somme de \$1999 qu'elle exigeait avec la demanderesse et prétendit à l'en-

LES OUVRIERS PROTESTENT CONTRE LA COMMISSION DU TRAMWAY

Réunis hier soir en assemblée, dans la salle du Marché St-Jean-Baptiste, ils adoptent une résolution demandant l'abolition du huis clos. — Importants discours prononcés.

Les ouvriers de la ville de Montréal, répondant à l'invitation qui leur fut faite par la voie des journaux, se sont réunis hier soir dans la salle du marché St-Jean-Baptiste pour protester contre la question déjà fameuse du tramway. Les orateurs qui prirent la parole profitèrent de cette occasion pour protester contre le huis clos de la vie en général, et la disette de charbon en particulier."

Les ouvriers auraient voulu renvoyer les têtes dirigeantes du pays à qui il incombe de soulager la misère publique et d'assurer le bien-être de la population. L'invitation leur était aussi adressée, ainsi qu'il se fit entendre, le maire Martin et à messieurs les commissaires de la cité. Aucun de ceux-ci ne se rendit à la séance et de répondre aux questions qui leur furent adressées les orateurs ouvriers. Seuls quelques échevins se rendirent à la salle du marché de la partie nord. Ces, parmi eux, qui adressèrent la parole, furent MM. Vandaele, Hoult et Mayrand qui traitèrent de plusieurs choses, entre autres de la commission du tramway nommée par le gouvernement."

Les échevins, dirent-ils, ne sont pas à blâmer pour la nomination de cette commission. Si elle fut créée, c'est dû aux commissaires de la ville qui se sont déclarés, à la législature, incapables de régler cette importante question et disant de plus qu'elle ne pourrait l'être par le gouvernement municipal car le conseil se montrait hostile à l'attitude du bureau des commissaires. La question du tramway est trop longue entre les deux corps, c'est pourquoi les commissaires ont demandé la formation d'une commission indépendante revêtue de tous les pouvoirs nécessaires au règlement de cette question."

Le conseil de ville, dirent les échevins qui prirent la parole hier soir, est indigne de cette attitude des commissaires qui ne savent pas tenir leur mandat et qui ne méritent pas la confiance des électeurs puisqu'ils ne peuvent régler une question qui fut le principal article de leur programme lors des élections municipales de l'an dernier."

M. Vandaele parla longuement aussi de la question de la vie chère. Si l'ouvrier, dit-il, paie aussi cher les principaux produits nécessaires à l'alimentation du peuple, c'est dû aux trusts qui ne se font aucun scrupule de hausser les prix."

Les entrepôts frigorifiques regorgent de produits alimentaires qui sont si rares sur le marché. La production de ces produits laitiers fut des plus abondantes au cours de l'année dernière et il fut produit une grande quantité de beurre que l'on n'a pas mis sur le marché de peur que les prix baissent. Les trusts sont bien la principale cause de la cherté de la vie et la seconde est bien le transport des marchandises dans le Dominion. On prétend que les convois sont nolisés pour le transport des sévices, mais les wagons à marchandises ne sont-ils aussi ? L'orateur relate une entrevue qu'il eut avec un cultivateur de la région du nord, dans laquelle celui-ci lui dit que les caves des "habitants" sont remplies de patates, de tomates, de navets, etc., mais qu'il est impossible de les vendre, car il y a de wagons pour les transporter. Il y a là encore le spectre du trust, car une compagnie ne pourrait refuser des bénéfices que lui rapporte le transport."

L'échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste parla ensuite du \$1,000,000 que le conseil municipal a voté par les commissaires au feu patriotique. Pourquoi, dit-il, avoir voté une si grosse somme ? Est-ce que trois ou quatre cent mille piastres n'auraient pas fait l'affaire ? Au début de la campagne, le comité de Montréal du fonds patriotique et de la Croix-Rouge canadienne affichait partout qu'on demandait à Montréal de fournir \$2,500,000 à cette œuvre de guerre. Cette somme fut soustraite en peu de temps et voyant cela, on augmenta la dose et à la fin de la campagne la population de Montréal avait souscrit \$3,316,500 sans compter la souscription du gouvernement municipal."

Pourquoi alors soustrire la somme fabuleuse de \$1,000,000, dit-il, que le conseil municipal a voté ? Est-ce que le bureau des commissaires n'aurait pu se contenter de trois ou quatre cent mille piastres ? Car, après tout, qu'est-ce qui va le payer ce million ? C'est le peuple ; le peuple qui vient d'en payer trois à cette œuvre."

La question aurait dû être soumise à un référendum au peuple et M. Vandaele espère toujours que la chose viendra. En attendant, le conseil de ville est contre une si énorme souscription et il n'en a pas plus de \$500,000. M. Mayrand s'est surtout attaché à la question du tramway, tenant les commissaires responsables de la formation de la commission spéciale pour régler cette question. Il attire spécialement l'attention sur le fait que l'avocat en chef de la cité fait partie

de cette commission et qu'il doit protéger les intérêts des citoyens puisqu'il est leur employé."

M. Mayrand déclare que le conseil a chargé de demander à la commission du tramway de siéger publiquement et non à huis clos, comme elle le fait actuellement. De cette manière, les intérêts des citoyens seraient sauvegardés."

M. Narcisse Armand fut le principal orateur ouvrier de la soirée. Il commença son discours en félicitant les ouvriers de St-Jean-Baptiste d'avoir entrepris ce mouvement de protestation. C'est le seul moyen de sauvegarder leurs droits, car il est difficile de passer par-dessus l'opinion publique."

Il est fortement opposé à la formation d'une commission spéciale pour le règlement du tramway et à la souscription d'un million de dollars pour le Fonds Patriotique."

Son discours fut très applaudi de la foule."

Les autres orateurs de la soirée furent MM. Ubald Paquin, Chartrand, Roméo Trudeau, Rodrigue Leduc, Maille, Séguin, etc."

L'assemblée, qui fut organisée par M. L. G. Beauchemin, était présidée par M. L. Beauchemin et le notaire Barrette agissait comme secrétaire. Voici une résolution adoptée unanimement en rapport avec le tramway :

Attendu qu'une Commission a été nommée à la dernière session de la législature de la province de Québec, pour effectuer au nom de la Cité de Montréal un contrat concernant le règlement de la question des tramways dans la Cité de Montréal ;

Attendu qu'un des membres de cette Commission est l'Avocat en Chef de la Cité de Montréal ;

Attendu que la Commission a commencé ses séances et si elle a huis clos ;

Attendu que cette Commission aura à déterminer le pourcentage des recettes que la compagnie devra donner à la Cité de Montréal pour l'usage de ses rues ;

Attendu que la dite Commission aura aussi à déterminer et fixer le prix du passage dans les limites de la Cité de Montréal, le prolongement de lignes actuelles et la construction de nouvelles lignes et en général l'amélioration de son service actuel ;

Attendu que la dite Commission aura aussi à s'occuper du transport des marchandises à travers les rues de la Ville ;

Attendu que toutes ces questions ci-dessus mentionnées intéressent les contribuables de la Cité ;

Attendu que le Conseil de Ville a nommé à sa dernière séance une Commission spéciale pour étudier sous tous ses aspects le transport des passagers et des marchandises et recevoir toutes les suggestions des contribuables ;

Il est en conséquence résolu que la Commission spéciale soit priée de même que le Conseil de Ville et le Bureau des Commissaires de donner instruction à l'Avocat en Chef de la Ville, qui est membre de la dite Commission du Tramway, de demander au conseil municipal de la Cité de Montréal que les séances de la Commission du Tramway soient publiques et de soumettre à la dite Commission toutes les suggestions que les contribuables feront parvenir au Conseil relativement au prix du passage, au pourcentage des lignes et à la construction de lignes nouvelles."

UN PROPOS DU GENERAL NIVELLE

On mande de Londres à l'agence Fourrier :

Le général Nivelle, qui fut félicité pendant sa visite à Londres au sujet de ses succès à Verdun le 15 décembre dernier, a été interrogé sur les conditions dans lesquelles la bataille eut lieu, il a déclaré que le sol était une véritable mer de boue, et que deux des généraux de son commandement lui avaient dit que les hommes ne seraient jamais capables de marcher là-dessus."

Si je leur demande de le faire, ils le feront, répondit le général Nivelle."

Quelques heures après, les Français avaient avancé de six kilomètres en profondeur, capturé 12,000 hommes et pris 120 canons."

Quand on demanda au général comment il faisait, le commandant en chef répondit que trois choses étaient nécessaires :

D'abord une complète préparation d'artillerie, ensuite une attaque faite par l'infanterie, et enfin le moral des troupes, qui peut seulement être obtenu par la confiance en soi et en ses officiers et dans le général en chef."

Les hommes d'affaires qui ont de la confiance dans le "Canada", sont assurés d'être la meilleure clientèle canadienne-française."

AVIS IMPORTANT

C'est le meilleur temps de vendre votre papier de rebut de toute sorte, si vous voulez bénéficier des hauts prix qui prévalent. Service expéditif et prompt règlement en vendant à la

NORTH AMERICAN PAPER CO.,

332-340 rue William. Téléphone Main 7477-78.

THE PHOENIX BRIDGE & IRONWORKS, Ltd.

83 RUE COLBORNE

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE

UN JUGEMENT SEVERE CONTRE CES COURTIER EN IMMEUBLES

Le juge Demers dénonce les pratiques frauduleuses pour activer le commerce.

L'hon. juge Demers, de la Cour supérieure, a rendu jugement dans une cause qui touche le commerce des immeubles, hier, et le président du tribunal a dénoncé certaines pratiques qu'il qualifie de frauduleuses dans certains cas."

Cela est celle de J. F. Barbeau et al contre J. G. Duquette et al. En 1913, les défendeurs étaient propriétaires d'une terre à Saint-André d'Acton. Les arrenteurs, chargés de subdiviser la terre en lots à bâtir, réclamaient la somme de \$1,767.60, qui leur était due. Entre autres raisons, les demandeurs prétendaient que les défendeurs s'étaient engagés à publier un concours dans les journaux, pour activer la vente des terrains."

En négligeant de le faire, on n'avait pu faire de vente, et cela fit perdre aux défendeurs leurs droits à la terre. Les demandeurs prétendaient que cela leur faisait ainsi perdre le montant réclamé."

Voici ce que déclare l'hon. juge Demers, dans son jugement :

"Il est en preuve que depuis quel temps, à Montréal, on a introduit dans le commerce d'immeubles, l'usage de pratiques frauduleuses, ayant pour but de tromper le public en lui faisant acheter des lots de terre sans valeur. Ces ventes se font comme suit :

"Le ou les promoteurs acquièrent un terrain d'une valeur très minime dans des parties reculées de la province, lequel terrain, on ne peut pas vendre sans artifice. On fait subdiviser ce terrain en des milliers de lots que l'on met au concours. Ce concours consiste dans la publication dans les journaux, d'une devinette très simple. On dit en même temps que celui qui la devinera aura droit gratuitement à un lot de terre."

"A l'heureux gagnant on représente qu'il doit payer le prix du contrat, \$10, ce qui est faux, puisque cela comprend les frais du notaire, le prix de l'arpentage, et le bénéfice du promoteur, et le tout est joué. C'est une spéculation malhonnête, et ceux qui la font déconcent avec d'autres me paraissent tomber sous l'article 444, du code criminel, lequel punit la conspiration même pour une opération légitime, si elle est obtenue par des moyens illicites."

"La spéculation des vendeurs en cette cause, était une de ces spéculations véreuses. Les demandeurs le savaient, ils ont beau prétendre le contraire. Les honoraires considérables qu'ils ont stipulés dès l'avance le contrat, sujets à des concours. La convention que les parties ont faite, est donc sans effet."

"Les demandeurs sont donc déboutés de leur action, chaque partie payant ses frais."

La preuve fut accablante contre le défendeur. Le juge Demers a donc condamné le défendeur à passer un an et trois mois au pénitencier d'Albany, George, la femme Rottery, sans moyen d'existence et considérée comme indésirable, fut confiée aux officiers de l'immigration américaine qui s'acharneront avec les autorités canadiennes, ce qui amena l'arrestation de la fugitive dès son arrivée. Elle aura aussi à répondre à une accusation de parjure pour avoir affirmé sous serment, lors d'un procès en 1915, qu'elle était la veuve d'Augustin Deguire, la propriétaire de meubles et articles de ménage que Mme Deguire avait fait saisir comme étant sa propriété, lors du jugement accordant la séparation de corps. Il est reconnu qu'Augustin Deguire est encore vivant et il demeure à Coteau Junction. La prévenue a comparu hier matin et elle a plaidé non coupable sous les deux accusations."

LES DROITS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

La province de Québec dont on contestait la législation concernant la chasse et la pêche dans la Baie d'Hudson, gagne son point en cour de police. — Elle a le droit de légiférer et d'imposer des pénalités en

LA LISTE LOCALE

ETAIT LOURDE

L'ATTENTION DU PUBLIC MONTREALAIS S'EST PORTÉE, HIER, SUR LE SCOTIA STEEL. — LES VALEURS ÉTAIENT FERMES, EN DERNIERE HEURE.

La lourdeur du marché new-yorkais durant la séance d'hier s'est répétée sur notre place. Le chiffre des transactions a été fort peu considérable et nos valeurs n'ont pas été fortement éprouvées.

A Wall Street, l'élément professionnel a fait état de la nouvelle annonce que l'Allemagne voulait faire déclarer la guerre aux États-Unis par le Mexique. Ils n'ont réussi qu'à faire baisser les valeurs que de quelques points.

De l'avis général, même une déclaration de guerre n'entraînerait pas une baisse très accentuée, car cette action du Président Wilson est escomptée. Il ne serait donc pas étonnant que les baissiers soient désemparés.

Durant l'après-midi, les valeurs furent assez fermes, surtout lorsqu'on constata que les efforts faits par les Allemands pour causer le recul n'eurent presque pas de succès.

L'attention du public s'est concentrée, hier, sur la Nova Scotia Steel qui après s'être traitée, mercredi, à 100, s'affaissa à 97 1/4 pour se relever ensuite durant la seconde partie de la séance 98 1/4. En fermeture, le marché 97 1/4. La première vente s'était enregistrée à 98. Environ onze cents parts ont changé de mains.

Les autres aciéries étaient inactives, mais les changements n'ont porté que sur des fractions.

Le Dominion Iron marqua 61 3/4 au début et il déclina à 61 1/4 pour se relever à 62 en fermeture.

Le Steel of Canada était fort peu recherché et pour la première fois depuis plusieurs jours, il se vendit moins de 60, à 59 1/4, comme minimum. La dernière vente s'effectua à 60.

Dans le groupe des fabriques de papier, le Riondon déclina de trois points à 116, puis il se releva à 117. Le Spanish River était de 16 à 16 1/2.

Le Detroit Railway s'est traité de 113 1/2 à 114 et les droits de souscription de 2 5/8 à 2 3/4.

Le Quebec Railway s'est maintenu à 24 1/2 et le Toronto Railway à 85 3/4.

Les emprunts canadiens étaient assez actifs de 96 1/4 à 97. Il s'en vendit pour \$46,500.

Dans le compartiment des hors-liste, le Tram-Power n'a pas coté. Le Brompton était à 52 et 53 et Laurentide Power à 55 et 56.

Le Pacifique était à 151 3/8 en fermeture à New-York.

Total des ventes: parts ordinaires, 3162; priorité, 444; banques 5; obligations \$6,300.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

valeurs ordinaires

Brazilian—25 à 45 1/2, 5 à 44.

Civil Investment—125 à 132, 250 à 81 3/4, 100 à 81 3/4, 50 à 81 3/4, 100 à 81 3/4.

Detroit—Rights—11 à 2 3/4, 40 à 2 5/8, 50 à 2 5/8.

Mackay—15 à 85.

Quebec Ry—25 à 24 1/4, 75 à 24 1/4, 20 à 24 1/2.

Toronto Ry—10 à 85 3/4.

Canada Cement—25 à 59 1/2.

Can. Gen. Elec—15 à 108 1/2.

Can. Smelting—25 à 1 1/4, 25 à 31.

Dom. Steel Corp—50 à 61 3/4, 125 à 61 1/4, 50 à 61 1/4, 25 à 61 1/2.

Dom. Textile—100 à 121 1/2.

Pennam—5 à 70.

Riondon Paper—35 à 116, 10 à 117.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

Spanish River—125 à 116, 10 à 117.

100 à 98 1/2, 15 à 98, 50 à 97 3/4, 200 à 98, 10 à 97 1/2, 15 à 97 1/2, 10 à 97 1/2.

Sher. Williams—1 à 59.

FORTE PRESSION A WALL STREET

LE UNITED STATES STEEL A DECLINE A 103 1/2. — LES CUIVRES ÉTAIENT FERMES. — LES CHEMINS DE FER PEU ACTIFS.

New-York, 1. — Durant la plus grande partie de la séance d'aujourd'hui, les valeurs ont été liquides. La découverte des intrigues de l'Allemagne pour faire attaquer les États-Unis par le Japon et le Mexique ont poussé certains spéculateurs à se débarrasser de leurs stocks. En dernière heure, il y eut quelques reprises, mais en moyenne les pertes enregistrées en dernière heure ont été de 1 à 3 points.

Les professionnels semblent disposés à s'engager à la baisse pour des raisons autres que celles de la situation diplomatique germano-américaine. Le rapport indifférent de la Banque d'Angleterre a été accompagné d'une réaction du louis sterling, d'une faiblesse des roubles et d'un recul considérable de la lire qui baissa à 77 1/2.

D'un autre côté, les taux de change des Empires centraux se sont affermis.

Le marché a aussi été désemparé par la réduction du dividende de plusieurs compagnies de cuivres actives. Le conseil d'administration de l'Utah Copper n'a pas augmenté ce dividende supplémentaire et cela a été un prétexte pour la baisse.

Ceci a toutefois été compensé par l'augmentation de plusieurs dividendes de compagnies engagées dans la fabrication des munitions.

Le United States Steel qui se vendait ex-dividende déclina de 112 points à 103 1/2, puis eut une reprise d'un demi-point, le Crucible Steel prit aussi une partie de son déclin de deux points. Le nouveau stock du Bethlehem Steel et les droits de souscription tombèrent de 2 3/4 et trois points respectivement.

Les moteurs, les pétroles, les transports maritimes, les sucres, l'Industrie Alcool, les équipements les plus connus et les spécialités non classifiées ont enregistré des gains de 1 à 4 points.

Le Reading, New York Central, Union Pacific et Pacific Canadian, ainsi qu'Atchafon reflétaient la lourdeur de plus importantes voies ferrées avec des reculs de 1 à 2 points sur de légères transactions. Total des ventes, 452,000 parts.

Les obligations internationales étaient en baisse.

Total des ventes, valeur au pair, \$3,340,000.

STOCKS DE NEW YORK

Ces cours sont fournis par la maison Brunet & Dupuis, Nos 95 et 97 rue Saint-François-Xavier.

Ailis Chalmers ord. 24 25

Am. Air Brake 82 1/2 83 1/2

Am. Can. Foundry 42 41 1/2

Am. Locom. 69 68 1/2

Am. Smelting 95 96 1/2

Can. Pac. 57 58 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

SEANCE ACTIVE A TORONTO

LE DOMINION IRON ET LE STEEL OF CANADA ÉTAIENT LES LEADERS SUR LE MARCHÉ DE VILLE-REINE — LE HOLLINGER TERMINE LA SEANCE A \$5.20

Toronto, 1. — Les valeurs étaient actives, aujourd'hui, et en général le ton du marché était ferme. Au commencement de la séance, les prix étaient en baisse, mais cette influence a été contrebalancée par le fait que les valeurs les plus actives ont enregistré des gains. Le Dominion Iron et le Steel of Canada étaient les leaders.

Le déclin le plus considérable de la journée a été celui du Scotia Steel qui baissa de 2 1/2 à 98. Il clôtura à ce dernier prix.

Le Dominion Iron était ferme et évoluait de 61 1/4 à 61 7/8. Il ferma à 61 5/8, un gain de 1-8, tandis que le Steel of Canada s'affaissa de 5-8 et clôtura à 59 7/8, 3-4 de point de moins que le maximum de la journée.

Les transactions faites sur les trois aciéries ont été de 1,800 parts. Durant l'après-midi, les transactions ont été peu considérables.

L'emprunt de guerre de 1925 était très actif. Il s'en est vendu pour \$49,000 de 97 1/8 à 97 1/2. L'emprunt de 1921 était inactif à 96 3/8, une perte d'un demi-point.

Le Brazilian déclina de 3-8 à 43 1/2 et le Canada Cement ordinaire de 5-8 à 59 3/4. Les Steamships étaient inactives malgré le rapport excellent des recettes. L'action ordinaire baissa de 1-4 à 34 1/2 et l'action de priorité déclina d'un point à 84.

Le Mackay s'est traité à 98 après qu'on eut annoncé que le dividende serait désormais de 6 pour cent. Le Hollinger a varié de \$5.14 à \$5.28. Il clôtura à \$5.20.

STOCK DE MONTREAL

Ces cours sont fournis par la maison Brunet & Dupuis, Nos 95 et 97 rue Saint-François-Xavier.

Ames Holden 18 17

Am. Air Brake 82 1/2 83 1/2

Am. Can. Foundry 42 41 1/2

Am. Locom. 69 68 1/2

Am. Smelting 95 96 1/2

Can. Pac. 57 58 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/2

Can. Locom. 69 68 1/2

Can. Smelting 95 96 1/2

Can. Textile 100 101 1/2

Can. Copper 44 45 1/

Liqueurs et cigares de choix
Repas réguliers à 35c.
187 BOULEVARD ST-LAUREN7

Liqueurs et cigares de choix
Repas réguliers à 35c.
7 BOULEVARD ST-LAURENCE